

Conférence de l'UIP

L'ALGÉRIE EXIGE L'APPLICATION DU DROIT INTERNATIONAL «SANS DEUX POIDS, DEUX MESURES»

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8583 - DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Régions touchées par les incendies

L'eau potable de nouveau accessible

Page 24

SAHARA OCCIDENTAL

LE POLISARIO FERME LA PORTE AUX «PSEUDO-SOLUTIONS»



Le Front Polisario réaffirme le rejet catégorique du peuple sahraoui face à toute tentative de légitimer l'occupation marocaine ou d'entraver son droit inaliénable à l'indépendance. Cette mise au point ferme intervient alors qu'une délégation américaine de haut niveau entame une visite dans la région pour tenter de relancer le dialogue direct entre les deux parties.

Page 2

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE passe à la vitesse supérieure

Page 2

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Nouvelles filières et cours du soir jusqu'à 22h

Page 5

NOUVEAU STAFF DES VERTS

Hamdani face au chantier de la reconstruction

Page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

L'ANIE intensifie les préparatifs

A MOINS de trois mois des élections locales prévues le 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) poursuit son travail de préparation. Son Conseil s'est réuni vendredi, sous la présidence de Saad Arous, pour faire le point sur l'état d'avancement des différentes opérations et arrêter les mesures nécessaires à la bonne organisation de ce rendez-vous électoral. La réunion, tenue en présence des cadres de l'Autorité, a porté en premier lieu sur les dernières dispositions relatives à la révision exceptionnelle des listes électorales. Les membres du Conseil ont également examiné l'état d'avancement de la distribution des documents électoraux à travers les différentes wilayas du pays. Autre dossier au centre des échanges, le retrait des formulaires de candidature au niveau des sièges des coordinateurs de wilaya.
L'ANIE a procédé à une évaluation des conditions dans lesquelles se déroule cette opération, avec pour objectif d'assurer une prise en charge organisée des personnes souhaitant se porter candidates et de les accompagner dans le respect des procédures et du cadre légal en vigueur.
Le Conseil s'est également penché sur la situation des coordinateurs de wilaya, après leur installation et leur prestation de serment. La création de commissions spéciales présidées par des membres du Conseil de l'ANIE figurait également à l'ordre du jour. Ces structures auront pour mission d'assurer le suivi de différents volets liés à la préparation des élections locales. Sur le plan juridique, le président de l'ANIE a donné des instructions à la commission compétente afin de prendre en charge les préoccupations et les interrogations soulevées dans le cadre de la préparation du scrutin, en particulier celles exprimées par les partis politiques. Il lui a demandé d'assurer le traitement et les réponses à ces questions tout au long de la journée. Par cette perspective, l'ANIE veut maintenir un suivi régulier et de terrain de l'ensemble des étapes préparatoires aux élections locales.
L'objectif est de garantir la pleine disponibilité de l'Autorité et de ses structures territoriales afin d'assurer le bon déroulement du scrutin du 28 novembre. La réunion intervient ainsi dans une phase où plusieurs opérations préparatoires sont menées simultanément sur le terrain, entre révision des listes électorales, préparation administrative des candidatures, distribution du matériel électoral et mise en place des structures chargées du suivi de l'échéance.

M. B.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario rejette les pseudo-solutions

Le Front Polisario a réaffirmé le rejet catégorique par le peuple sahraoui de toutes les pseudo-solutions visant à légitimer l'occupation marocaine ou à contourner les aspirations nationales légitimes du peuple sahraoui à la liberté, à l'indépendance et à la pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire national. Une déclaration qui intervient alors qu'une délégation américaine de haut niveau a entamé une visite au Sahara occidental dans le cadre des efforts de relance des négociations entre le Polisario et le Maroc.


Brahim Ghali.

Dans une déclaration sanctionnant les travaux de sa 10e session ordinaire, tenue sous la présidence du secrétaire général du Front Polisario, le président de la RASD, Brahim Ghali, le secrétariat national a réitéré la volonté de la partie sahraouie de voir les efforts internationaux aboutir, après avoir passé en revue les efforts en cours dans le cadre du processus de paix parrainé par l'ONU.
Dans la même déclaration, le Polisario a réaffirmé, une fois de plus, que la solution juste et durable au conflit au Sahara occidental passe par le respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.
Dans ce contexte, le représentant du peuple sahraoui a souligné que toute solution devait reposer sur des principes clairs et fondamentaux, au premier rang desquels la garantie du droit inaliénable, non négociable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance par le biais d'un processus libre, transparent et démocratique, conforme aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations unies.
Le secrétariat national a renouvelé son appel aux Nations unies et à ses organes compétents pour qu'ils assument pleinement leurs responsabilités dans l'achèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, qui figure à l'ordre du jour de l'ONU depuis 1963.
Il convient de souligner que lors de son intervention, jeudi dernier, à l'ouverture des travaux de cette session du secrétariat national, le président Ghali a affirmé que le peuple sahraoui demeure « fermement» attaché à son droit inaliénable et non négociable à la liberté et à l'indépendance, et rejette toutes les solutions visant à le priver de ce droit ou à le contourner.
Il a souligné que la solution à la question sahraouie devait reposer sur le respect du droit inaliénable du peuple sahraoui et la mise en œuvre d'un référendum juste et transparent, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies, soulignant le caractère particulier de la phase actuelle, à l'approche du 17e Congrès du Front Polisario, qui exige vigilance, mobilisation et préparation pour relever les défis, et ce afin de déjouer les complots de l'ennemi. Sur un autre front, il a mis en garde contre le danger que représente le Maroc pour ses voisins en raison de ses politiques expansionnistes et du trafic de drogue destiné à financer les organisations terroristes et le crime organisé transnational, ainsi qu'en facilitant la mise en œuvre d'agendas extérieurs.

ATTAQUE MEURTRIÈRE DE DRONE MAROCAIN

Par ailleurs, et selon l'Agence de presse sahraouie, un chef militaire du Polisario et trois autres combattants sahraouis ont été tués avant-hier par un drone marocain dans la région du Mahbès au Sahara occidental. « Le chef de la sixième région militaire, Abba Ali Hamudi, membre du secrétariat national du Polisario, est tombé au champ d'honneur avec trois autres combattants», a annoncé l'agence. La présidence sahraouie a décrété trois jours de deuil national suite à cette attaque marocaine.
Selon d'autres sources médiatiques, l'aviation marocaine a lancé ses raids en utilisant deux drones de fabrication israélienne dans une zone tampon, non loin du mur des sables, érigé par les forces d'occupation marocaine et séparant le territoire sahraoui occupé et les zones libérées.
Cette escalade marocaine intervient au moment où une délégation des Etats-Unis, conduite par Joshua Harris, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique du Nord, a entamé, vendredi dernier, une visite en territoire sahraoui, dans le cadre d'efforts de relance du processus de paix parrainé par l'ONU au Sahara occidental.

Hachemi B.

ARCHIVES NATIONALES

L'Algérie accélère la numérisation

LA DIRECTION générale des Archives nationales, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, lance à partir d'aujourd'hui une série de rencontres régionales consacrées à la gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à l'ère de la transformation numérique. Ces rencontres, qui se poursuivront jusqu'au 8 novembre prochain, réuniront les principaux responsables concernés par la gestion documentaire au niveau local. Organisées dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de gestion, de conservation et de valorisation des documents d'activité et des archives, ces rencontres associeront des cadres de la Direction générale des Archives nationales et du ministère de l'Intérieur, ainsi que les secrétaires généraux des wilayas et des communes et les responsables des services des archives des wilayas.
Les travaux se dérouleront dans neuf wilayas, à savoir Alger, Tlemcen, Oran, Annaba, Guelma, Constantine, Djelfa, Ouargla et Béchar. L'objectif est de renforcer la gouvernance de la gestion documentaire au niveau local et de veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'au respect des normes en la matière. Une attention particulière sera accordée à l'élaboration et à la mise à jour des tableaux de gestion des documents d'activité des collectivités locales.
Il s'agira également de définir les procédures adaptées à la gestion des documents et des archives dans l'environnement numérique, tout en renforçant l'organisation des services chargés de cette fonction. En outre, ces rencontres doivent constituer un espace de concertation entre les différents acteurs chargés de la gestion des documents et des archives des collectivités locales. Elles permettront également d'identifier les préoccupations exprimées par les responsables locaux et de recueillir leurs propositions, dans le but de dégager des solutions adaptées aux réalités et aux spécificités de chaque structure. Les travaux seront organisés autour de trois ateliers. Le premier sera consacré aux procédures de gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales. Le deuxième portera sur l'organisation de la fonction archivistique au niveau local, avec un examen particulier de la situation des ressources humaines spécialisées.
Le troisième atelier sera consacré à la protection et au traitement des archives historiques antérieures à 1962. Les participants devront notamment examiner l'élaboration d'un plan d'urgence destiné à la prise en charge des fonds d'archives des collectivités locales, ainsi que la proposition d'un programme national d'inventaire des archives historiques. L'objectif est également d'harmoniser les méthodes de traitement, d'améliorer les conditions de conservation et de favoriser la numérisation de ces fonds.
Les archives antérieures à 1962 conservées au niveau des collectivités locales bénéficieront d'une attention particulière. Considérées comme une composante essentielle du patrimoine documentaire et de la mémoire nationale, ces archives font désormais l'objet d'une réflexion visant à mieux les identifier, les inventorier et en établir un état précis.
Dans cette perspective, les autorités envisagent de s'appuyer davantage sur les outils numériques afin de localiser et de recenser ces fonds, d'en établir un diagnostic et de mettre en place un catalogue national. Celui-ci devrait permettre de définir les priorités en matière de conservation, de traitement, de restauration, de numérisation et de valorisation.

A. D.

CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UIP À SAMARCANDE

L'Algérie appelle à faire respecter le droit sans exception

Le respect du droit international ne saurait être à géométrie variable. C'est le message porté par la délégation algérienne à la 12e Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), organisée à Samarcande, en Ouzbékistan, autour du thème «Rétablir les droits de l'homme, la justice et la dignité pour tous en période de crise».



Justice et dignité pour tous.

Lors des travaux de cette rencontre, l'Algérie a réaffirmé son attachement à la défense des droits fondamentaux et à l'application universelle des règles du Droit international des droits de l'homme et du Droit international humanitaire, mettant particulièrement en avant les conséquences des conflits sur les jeunes, avec un focus sur la situation des jeunes Palestiniens à Gaza, les crises au Sahel et les défis climatiques.

Intervenant lors d'une séance consacrée à la préservation des droits des jeunes en temps de crise, le président du groupe parlementaire du Front El Moustakbal au Conseil de la nation, Issam Nechma, a souligné «l'importance de respecter les clauses du Droit international des droits de l'homme et du Droit international humanitaire sans sélectivité». Une position qui prend une résonance particulière au regard de la situation à Gaza.

Le parlementaire a estimé qu'il était impossible de parler de dignité humaine «sans évoquer la souffrance des jeunes Palestiniens, notamment à Gaza», rappelant ainsi que les principes consacrés par le droit international doivent s'appliquer à tous, sans distinction.

M. Nechma a également dénoncé le ciblage des jeunes dans les guerres et les conflits, qualifiant cette pratique de «tendance criminelle étudiée». Soulignant que les jeunes constituent l'avenir des sociétés, il a soutenu que les violences qui les frappent ne se limitent pas aux pertes humaines et aux traumatismes immédiats, mais compromettent également leur capacité à participer au développement, au changement et à la construction de la paix.

Le représentant du Conseil de la nation a, dans le même contexte, abordé la situation sécuritaire dans la région du Sahel, déclarant que «la recherche d'une paix durable dans cette région ne peut reposer uniquement sur les réponses sécuritaires». Il a précisé qu'elle devrait également s'accompagner d'un règlement des causes profondes des conflits et d'une coopération permettant de créer les conditions d'une stabilité durable.

Il a réaffirmé, à cette occasion, la constance de la position de l'Algérie sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans la défense des causes justes, «à leur tête les causes palestinienne et sahraouie».

LA JEUNESSE, UNE PRIORITÉ STRATÉGIQUE

La participation algérienne aux travaux de Samarcande ne s'est toutefois pas limitée aux crises et aux conflits. Lors des travaux des commissions, tenus au premier jour de la conférence, la délégation a mis en avant l'expérience de l'Algérie en matière d'autonomisation des jeunes et de renforcement de leur participation à la vie politique et parlementaire.

Les représentants algériens ont souligné l'importance de poursuivre le soutien aux jeunes compétences, considérées comme un pilier essentiel de la construction d'un avenir plus stable et plus durable.

Leur implication dans la vie publique et dans les processus de décision constitue, dans cette perspective, un enjeu majeur pour le renouvellement de la représentation politique et le renforcement de la participation citoyenne.

La question climatique a également occupé une place importante dans les échanges. Intervenant lors d'une session consacrée au renforcement de la capacité d'adaptation au changement climatique, aussi bien pour les générations actuelles que futures, le membre du Conseil de la nation Youcef Boukoucha a exposé l'approche algérienne en matière de protection de l'environnement.

Il a rappelé que la Constitution de 2020 a consacré la protection de l'environnement et intégré la dimension environnementale dans le développement économique. Elle prévoit également des dispositions relatives à la préservation de l'environnement et à l'exploitation rationnelle et durable des ressources naturelles au bénéfice des générations futures.

Youcef Boukoucha a également mis en avant la démarche engagée par l'Algérie pour diversifier son économie au-delà des hydrocarbures, à travers le développement d'alternatives non pétrolières et la promotion des énergies renouvelables. Une orientation qui, selon le représentant du Conseil de la nation, ne relève pas uniquement d'un choix économique ou environnemental. La protection de la santé des citoyens et la satisfaction de leurs besoins fondamentaux à partir de ressources propres et durables constituent également des droits humains essentiels.

A travers sa participation à cette conférence mondiale, l'Algérie a ainsi défendu une approche articulée autour de plusieurs priorités : universalité du droit international, protection des populations et des jeunes en période de conflit, règlement durable des crises, notamment au Sahel, ainsi qu'une plus grande participation de la jeunesse à la vie publique et une adaptation aux changements climatiques.

Pour rappel, la conférence de Samarcande réunit des jeunes parlementaires de différents pays autour des enjeux liés aux droits de l'homme, à la justice et à la dignité dans les périodes de crise. L'Algérie y participe avec une délégation conjointe représentant les deux Chambres du Parlement.

Sihem Bounabi

«CORRIGEZ LA CARTE»

L'Afrique réclame sa juste dimension

LA RÉSOLUTION «Corrigez la carte», adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, ouvre un débat qui dépasse largement la seule question cartographique. Portée par l'Union africaine, l'initiative entend corriger une représentation jugée disproportionnée du continent africain et promouvoir des cartes plus fidèles aux réalités géographiques.

L'Afrique entend-elle enfin être représentée à la mesure de ses véritables dimensions ? C'est tout le sens de la résolution «Corrigez la carte», adoptée avant-hier par l'Assemblée générale des Nations Unies avec 164 voix pour, une contre et six abstentions. Une décision saluée par le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, qui y voit une avancée importante vers une représentation cartographique plus juste du continent et des autres régions du monde.

Dans un communiqué publié avant-hier, le responsable de l'organisation panafricaine a félicité les membres de l'UA pour leur unité et leur mobilisation collective autour de cette initiative. Pour l'Union africaine, cette résolution ne constitue pas une simple évolution technique dans la manière de représenter le monde. Elle porte également une dimension symbolique, celle de faire correspondre les cartes aux réalités géographiques.

Au cœur du débat se trouve la projection de Mercator, élaborée au XVIe siècle principalement pour faciliter la navigation maritime. Si elle demeure largement utilisée, cette représentation déforme les superficies des territoires à mesure que l'on s'éloigne de l'équateur.

Le Groenland, l'Europe du Nord ou encore certaines régions situées aux hautes latitudes apparaissent ainsi beaucoup plus vastes qu'elles ne le sont réellement, tandis que l'Afrique est proportionnellement réduite. Cette distorsion est particulièrement significative pour le continent africain, dont l'étendue réelle est largement sous-estimée sur de nombreuses cartes issues de cette projection.

L'enjeu soulevé par l'Union africaine consiste donc à dépasser une représentation héritée de plusieurs siècles pour privilégier des outils cartographiques davantage conformes aux données géographiques.

Pour Mahmoud Ali Youssouf, la portée de cette initiative dépasse la seule représentation graphique des continents. Elle renvoie à la manière dont les territoires sont perçus et enseignés à travers le monde.

L'Union africaine appelle ainsi les institutions internationales, les systèmes éducatifs, les éditeurs et les plateformes numériques à favoriser progressivement l'utilisation de représentations cartographiques reflétant plus fidèlement les superficies réelles.

«L'Afrique doit être représentée telle qu'elle est réellement, dans ses véritables dimensions et à la place qui lui revient dans le monde», souligne le communiqué de l'organisation panafricaine.

L'adoption de la résolution par une très large majorité des États membres de l'ONU donne une portée internationale à cette démarche. Avec 164 voix favorables, contre une seule opposition et six abstentions, le texte marque la volonté de réexaminer les représentations cartographiques traditionnellement utilisées et de promouvoir une vision plus équilibrée des différentes régions du monde.

Derrière cette bataille pour une carte plus fidèle se joue donc aussi une question de perception. Car une carte n'est jamais totalement neutre dans la manière dont elle donne à voir le monde. En appelant à corriger les distorsions héritées de la projection de Mercator, l'Union africaine entend faire en sorte que la représentation graphique du continent corresponde enfin à sa réalité géographique.

Aymen D.

MÉDÉA

Six marchés de proximité et deux points de vente ouverts

LA WILAYA de Médéa multiplie les initiatives pour permettre aux familles d'acquérir plus facilement les fournitures scolaires à l'approche de la rentrée. Le wali Djilali Doumi, a supervisé hier l'ouverture du marché de proximité dédié aux fournitures et articles scolaires, installé au niveau de la Maison de l'artisanat et des métiers de Médéa, en présence du président de l'APW, du directeur régional du commerce de la région de Blida, du directeur de la Chambre de commerce et d'industrie Titteri, ainsi que des représentants des opérateurs économiques et des associations de protection du consommateur. En parallèle, cinq autres marchés de proximité ont été ouverts au niveau des daïras de Médéa, Berrouaghia, Béni Slimane, Tablat, Ksar El Boukhari et Sidi Naamane, ainsi que deux points de vente localisés dans la daïra d'El Guelb El Kebir et à la gare routière de Médéa. Pour les organisateurs, l'objectif est d'offrir davantage de facilités aux familles et aux parents d'élèves afin de leur permettre d'acquérir les fournitures et articles scolaires à des prix compétitifs et de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, tant en matière de disponibilité que de qualité des produits proposés. En donnant le coup d'envoi à la manifestation et en échangeant avec les commerçants, le wali a insisté sur la nécessité de conjuguer les efforts afin d'assurer le succès de cette rentrée sociale. Il a également souligné l'impératif de respecter les prix pratiqués afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, tout en mettant en avant la nécessité d'offrir au produit national davantage d'opportunités de commercialisation, compte tenu de sa qualité et de sa compétitivité. La manifestation a drainé un nombre important de visiteurs, notamment des pères de famille à la recherche de fournitures scolaires à prix abordables pour remplir les cartables de leurs enfants. Les nombreux stands achalandés proposent une large gamme d'articles, notamment des cahiers, des cartables et sacs à dos, des blouses de différentes couleurs, des stylos et des crayons provenant d'usines locales ou de l'étranger, à des prix jugés accessibles par certains visiteurs.

La gamme des prix varie d'un produit à un autre et d'une marque à une autre, en fonction notamment de la qualité de l'article proposé. Certains commerçants informels et occasionnels tentent toutefois de profiter de la situation pour écouler des produits de qualité moindre, en consentant des remises destinées à attirer les clients. Les marchés de proximité constituent ainsi une véritable aubaine pour les petites bourses, permettant aux parents d'acquérir les articles scolaires nécessaires, alors que les dépenses liées à la rentrée représentent un lourd fardeau pour les ménages aux revenus modestes. Le wali a, pour sa part, salué l'abondance et la qualité de la production locale, soulignant que la rentrée scolaire se déroulera sous le signe du produit national. Un pari qu'il considère comme gagné par l'État grâce au soutien accordé à la production locale. Il a ajouté que des prix raisonnables permettraient aux personnes à faibles revenus et aux plus démunis d'acquérir les fournitures scolaires, notamment grâce à l'allocation de scolarité, qui couvrira une part importante des besoins.

Nabil B.

RENTRÉE SCOLAIRE

Les collectivités locales accélèrent les préparatifs

A deux semaines de la rentrée scolaire 2026-2027, les autorités locales accélèrent le rythme pour assurer la disponibilité des infrastructures et des services indispensables aux élèves, tandis que le transport, la restauration et les fournitures scolaires font l'objet d'un suivi renforcé, conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, données lors de sa réunion avec les walis. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

A deux semaines de la rentrée scolaire, les préparatifs s'intensifient dans les différentes wilayas du pays, à travers la mobilisation des autorités locales pour finaliser les opérations d'aménagement, de réhabilitation et de réalisation des établissements scolaires.

L'objectif étant d'accueillir les élèves dans des conditions adaptées dès les premiers jours de l'année scolaire conformément aux orientations des plus hautes autorités du pays.

Le dispositif porte notamment sur la réception et la mise en service de nouveaux établissements scolaires, ainsi que sur la rénovation, l'entretien et la remise à niveau des écoles existantes.

Les projets d'extension et de construction font également l'objet d'un suivi de terrain afin de permettre leur achèvement dans les délais impartis et de contribuer à réduire la pression sur les établissements confrontés à une forte densité d'élèves.

En outre, les autorités locales ont été chargées de veiller à la mise en place des services scolaires essentiels, notamment le transport et la restauration scolaire.

Ces deux prestations devront être opérationnelles dès la première semaine de la rentrée, conformément aux orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Dans le même cadre, des espaces de vente de fournitures scolaires ont été aménagés afin de rapprocher les produits nécessaires aux familles et de faciliter leurs achats à l'approche de la rentrée.



La dernière ligne droite.

35 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS ATTENDUS À ALGER

Dans la wilaya d'Alger, le suivi des préparatifs a été au centre de la réunion du conseil exécutif de la wilaya, présidée par le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi. La capitale s'apprête à renforcer son réseau éducatif avec la mise en service de 35 nouveaux établissements scolaires et de 97 classes d'extension. Ces nouvelles capacités devraient contribuer à alléger la pression exercée sur certaines structures et à améliorer les conditions de scolarisation. Les responsables locaux ont également examiné les mesures relatives au transport, au chauffage et à la restauration scolaires, ainsi que le suivi de la prime scolaire, dont le versement aux bénéficiaires a été effectué à 100 % durant le mois de juillet. En outre, le wali d'Alger a, par ailleurs, donné des instructions pour accélérer la distribution des cartables destinés aux élèves bénéficiaires et renforcer l'entretien des abords des établissements scolaires. La sécurisation de leur environnement fait également partie des priorités, avec la mise en place de la signalisation verticale et horizontale ainsi que de ralentisseurs à proximité des écoles.

Par ailleurs, les walis délégués ont été appelés à coordonner leurs actions avec les présidents des assemblées populaires communales et les différents services concernés afin de lever les éventuelles contraintes et garantir un environnement scolaire approprié dès le premier jour. Une attention particulière a été accordée aux enfants aux besoins spécifiques. La wilaya d'Alger compte actuellement 25 centres dédiés à cette catégorie, dont six ont été mis en service au cours de la précédente année scolaire. Deux nouveaux centres doivent venir renforcer ce dispositif à Mohammadia et Réghaïa, dans le cadre de l'objectif visant à disposer d'un centre psychopédagogique au niveau de chaque circonscription administrative.

Les autorités locales prévoient aussi l'aménagement de classes adaptées aux enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, avec la mise en place de conditions de scolarisation tenant compte de leurs besoins spécifiques. Parallèlement aux infrastructures éducatives, la wilaya d'Alger mise sur un dispositif de proximité pour faciliter l'acquisition des fournitures scolaires. Avec le lancement officiel depuis hier de 20 marchés de proximité répartis dans 19 communes consacrées à la vente des articles et équipements nécessaires à la rentrée.

Sihem Bounabi

BLIDA

Plus de 13 foires commerciales ouvertes

LA WILAYA de Blida se mobilise pour accompagner les familles et leur permettre de préparer la rentrée scolaire dans de meilleures conditions. Plus de 13 foires commerciales dédiées aux fournitures scolaires ont été aménagées à travers les différentes daïras de la wilaya, sous le slogan «Ensemble pour une rentrée scolaire réussie».

Cette opération vise notamment à rapprocher les produits scolaires des citoyens et à leur proposer un large choix d'articles à des prix abordables, dans un contexte où les dépenses liées à la rentrée constituent un poste important pour de nombreuses familles.

La plus grande manifestation commerciale de la wilaya se tient au chef-lieu de Blida, au stade Tchaker, où plus de 45 exposants spécialisés dans les fournitures scolaires prennent part à cette foire. Les visiteurs peuvent y trouver une large gamme de produits nécessaires à la rentrée, allant des articles les plus simples, comme les gommes et les petits accessoires scolaires, jusqu'aux cartables, tabliers et autres fournitures indispensables aux élèves.

Cette foire constitue ainsi un véritable espace commercial dédié à la rentrée, permettant aux parents de comparer les produits et les prix et de faire leurs achats en un même lieu.

À Boufarik, chef-lieu de daïra, la foire scolaire a officiellement ouvert ses portes hier, 5 septembre, à 10h, à la grande place adjacente au CEM Victor Hugo.

Le coup d'envoi de cette manifestation a été donné sous la supervision du chef de la daïra de Boufarik et du directeur du commerce de la wilaya de Blida.

Plus d'une vingtaine d'exposants ont installé leurs stands sous les chapiteaux dressés pour la circonstance afin de proposer aux familles un éventail de fournitures scolaires répondant aux différents besoins.

Des cahiers de 32 pages aux registres quatre mains, en passant par les autres articles indispensables à l'élève, les produits proposés couvrent une grande partie des besoins des familles à la veille de la rentrée. Les prix constatés varient de 20 à plus de 250 DA, selon la nature et la qualité des articles.

T. Bouhamidi

LES FOIRES COMMERCIALES DÉDIÉES À LA RENTRÉE LANCÉES

Des fournitures scolaires à des prix concurrentiels

Garantir la disponibilité et la diversité des fournitures scolaires à des prix compétitifs. C'est ce qui est attendu des différentes foires et expositions lancées hier dans plusieurs wilayas du pays, sous l'égide du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.



Pour une rentrée accessible.

Le décor de la rentrée scolaire 2026-2027 est planté. Prévu pour le 21 du mois en cours, le compte à rebours est déjà lancé, avec comme première étape l'acquisition des affaires scolaires. En plus des grandes surfaces, des librairies et des papeteries, ce sont les Foires spécialisées qui s'érigent en une alternative pour les familles algériennes. En plus de la diversité et les prix compétitifs, c'est la proximité qui est aussi visée derrière l'organisation de ces espaces commerciaux. Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en coordination avec les walis de la République, organise en effet des Foires commerciales dans 69 wilayas dédiées à la satisfaction des besoins liés à la prochaine rentrée scolaire.

Placée sous le slogan « Ensemble pour une rentrée scolaire réussie », les Foires de la rentrée scolaire 2026-2027 sont ouvertes depuis hier, dans le cadre des efforts du ministère du Commerce intérieur visant à garantir la disponibilité et la diversité des différents articles scolaires, et à les mettre à la disposition des citoyens dans des espaces commerciaux organisés et encadrés. Ces foires visent à permettre aux familles d'acquérir les fournitures nécessaires à la rentrée scolaire, notamment à la faveur de prix compétitifs, a indiqué le ministère dans un communiqué. A Bordj Bou Arréridj, Touggourt, Mascara, Laghouat, Biskra et dans d'autres wilayas du pays l'on a procédé hier au lancement de ces Foires sous la supervision des responsables locaux. Des opérateurs économiques, importateurs et producteurs, proposeront une panoplie de produits aux citoyens, dans le cadre de la vente directe, soit du producteur au consommateur final, réduisant ainsi les intermédiaires et, par ricochet, le prix, soutenant ainsi le pouvoir d'achat des familles algériennes, surtout en cette période de grandes dépenses.

La Société Algeria Exhibitions, filiale du Groupe Safex, va de son côté lancer une initiative similaire, à travers l'organisation de la 4e édition de la Foire de la rentrée scolaire (Lemsid) du 17 au 27 septembre au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger).

Selon les organisateurs, ce rendez-vous annuel réunira plusieurs acteurs et opérateurs économiques spécialisés dans les domaines liés aux fournitures scolaires et de bureau, aux livres et à la formation, ainsi que des exposants activant dans le domaine de l'habillement, des produits alimentaires et des services destinés aux familles et aux établissements éducatifs. Cette manifestation vise à offrir un espace commercial intégré pour l'exposition et la commercialisation des produits et services, en permettant aux consommateurs d'acheter des fournitures scolaires et de bureau à des prix concurrentiels, contribuant ainsi à alléger les charges liées à la rentrée scolaire, à stimuler la concurrence entre les opérateurs économiques, et à améliorer la qualité de l'offre destinée aux familles algériennes.

L. A. A.

RENTREE SCOLAIRE

Transport et cantines opérationnels dès le premier jour

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale veut éviter tout dysfonctionnement dès le premier jour de la rentrée scolaire. À cet effet, les directions de l'éducation ont été instruites de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la disponibilité du transport et de la restauration scolaires au profit des près de 12 millions d'élèves, dès la reprise des cours prévue le 21 septembre.

Dans une correspondance ministérielle datée du 31 août et portant le numéro 26/587, la Direction générale de la prospective, de la planification et des finances a appelé les directeurs de l'éducation à accélérer la prise en charge des éventuelles insuffisances constatées dans les établissements scolaires des trois cycles, primaire, moyen et secondaire.

Cette démarche intervient dans le cadre du suivi des préparatifs de la prochaine rentrée sociale, conformément aux orientations contenues dans une correspondance du directeur de cabinet du Premier ministre, datée du 16 août dernier.

Les responsables locaux de l'Éducation sont ainsi appelés à anticiper les problèmes et à régler les dysfonctionnements avant l'arrivée des élèves dans les établissements.

Les directeurs de l'éducation devront notamment s'assurer de la disponibilité effective des services de transport et de restauration scolaires à travers les établissements relevant de leur compétence. En cas de déficit ou de problème identifié, une intervention rapide devra être engagée afin de permettre aux élèves de bénéficier de ces prestations dès le premier jour de la rentrée.

Le ministère entend ainsi éviter que des insuffisances dans ces deux services ne viennent perturber le démarrage de l'année scolaire, particulièrement pour les élèves issus des zones éloignées ou dépendant de la restauration scolaire.

Pour assurer un suivi de proximité, les inspecteurs seront également mobilisés. Les inspecteurs de l'enseignement primaire, spécialité administration, ainsi que ceux chargés de l'administration et de la gestion financière et matérielle dans les collèges et les lycées, sont appelés à contrôler la situation directement sur le terrain. Ils devront intervenir immédiatement en cas de difficulté persistante ou de situation bloquée, avec pour objectif de prévenir toute aggravation.

Des rapports périodiques et détaillés devront, par ailleurs, être transmis aux services compétents afin de permettre un suivi régulier de la situation.

Cette mobilisation s'inscrit dans une politique plus large de renforcement de la solidarité scolaire, à laquelle les pouvoirs publics accordent une importance particulière. L'objectif affiché est de garantir l'égalité des chances entre les élèves et de réduire les charges supportées par les familles à faibles revenus.

Parmi les mesures mises en œuvre figure notamment l'allocation scolaire spéciale de 5 000 dinars, accordée une fois par année scolaire aux familles éligibles. Son versement anticipé vise notamment à permettre aux parents de financer l'achat des fournitures et autres besoins scolaires avant la reprise des cours.

Lynda Louifi

UNIVERSITÉS

De nouvelles filières et des horaires jusqu'à 22 h

DE NOUVELLES formations dans les technologies de pointe et des structures universitaires désormais ouvertes jusqu'à 22 heures. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, lors de sa visite à l'Université M'Hamed-Bougara de Boumerdès, où il a également donné des instructions pour accélérer la modernisation des infrastructures et préparer le passage vers une « université 4.0 ». En effet, les préparatifs s'accélèrent dans les établissements d'enseignement supérieur. C'est dans ce contexte que le ministre Kamel Baddari a effectué cette visite de terrain. Selon une publication du ministre sur sa page officielle, cette visite avait pour objectif de s'enquérir de l'état de préparation des différentes facultés en prévision de la rentrée, ainsi que d'examiner les conditions d'accueil, d'enseignement et de prise en charge des étudiants. Il s'agissait, dans le même temps, d'évaluer le degré de disponibilité des conditions nécessaires à la mise en place d'une « université 4.0 ». Cette sortie intervient dans le prolongement de la mise en œuvre du plan stratégique de développement de l'université algérienne 2024-2029. A cette occasion, Kamel Baddari a donné une série d'instructions destinées à améliorer les conditions d'enseignement et d'accueil, et ce en accélérant la modernisation des structures universitaires. A l'annexe de médecine, l'accent a été mis sur l'amélioration de l'environnement pédagogique et des conditions d'accueil. Le ministre a donc instruit de réaménager et de moderniser les espaces pédagogiques, d'améliorer les accès ainsi que l'environnement extérieur de la faculté, et de renforcer l'équipement des salles, des espaces pédagogiques et des différents services. Il a, par ailleurs, mis l'accent sur l'intégration de toutes les mesures susceptibles de moderniser et de numériser les services. A la faculté des sciences, les instructions ont porté sur le rehaussement de l'aspect général de l'établissement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Kamel Baddari a alors appelé à revaloriser l'environnement universitaire à travers l'aménagement des espaces, en vue de les rendre plus organisés, plus attractifs et mieux adaptés aux besoins des étudiants et des enseignants. C'est toutefois au niveau de la faculté de technologie que les orientations ont pris une dimension particulièrement tournée vers les technologies de pointe et les mutations de l'industrie. Le ministre a donné des instructions pour développer et créer de nouvelles filières d'ingénierie et technologiques, en particulier dans les domaines liés aux industries légères et aux technologies avancées. Parmi les secteurs cités figurent la microélectronique et les microprocesseurs (microchips), la mécatronique, l'ingénierie matérielle informatique (computer hardware), sans omettre les systèmes embarqués, l'automatisation et les technologies industrielles modernes, a-t-il énuméré. Autre annonce importante, la prolongation des horaires d'exploitation des structures universitaires jusqu'à 22 heures. Cette mesure vise à optimiser l'utilisation des infrastructures et des équipements universitaires en élargissant les plages horaires accessibles aux étudiants.

Khalil Aouir

CARTE SOCIALE NATIONALE

Mise en place d'un tableau de bord interconnecté

LE PROJET d'élaboration de la carte sociale nationale franchit un nouveau cap. La ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a présidé, au siège du Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), la 5e réunion du groupe de travail chargé de définir les indicateurs et les données devant constituer la base de cet outil destiné à servir de référence nationale pour appuyer la décision publique.
L'objectif de la rencontre est d'évaluer l'état d'avancement du plan de travail arrêté pour ce projet. Les membres du groupe de travail ont examiné le système d'information dédié à la carte sociale nationale, dont font partie le référentiel national des aides et le référentiel national de l'individu. Il s'agit de mettre en œuvre « un tableau de bord interconnecté développé par le Haut-Commissariat à la numérisation, en coordination avec les différents secteurs concernés ».
Son but est de centraliser en temps réel les données croisées du référentiel de l'individu et de celui des aides, a indiqué un communiqué du HCN.
Sur le fond, la mise en place de cette carte tend à doter les pouvoirs publics d'un outil permettant de disposer d'une base de données sociales intégrée et de mieux éclairer les décisions en matière de politique sociale. La carte sociale nationale serait le « cerveau numérique » permettant à l'État de savoir précisément qui a besoin d'aide en Algérie, d'après les informations fournies.
À ce titre, le HCN a fait savoir que le projet doit contribuer « à rationaliser l'orientation du soutien social, à consacrer les principes de justice sociale et à améliorer l'efficacité des politiques publiques au profit du citoyen ». La centralisation et la structuration des données devraient permettre de disposer d'une vision plus précise des situations sociales et, à terme, de mieux orienter les différents dispositifs d'aide.
La réunion a, en outre, été consacrée à la préparation des prochaines étapes du projet. Les participants ont mis l'accent sur le fait d'accélérer la cadence de travail et de booster la coordination entre les différents secteurs impliqués. Cette dimension intersectorielle constitue, de facto, l'un des enjeux majeurs du projet. La carte sociale nationale repose en effet sur la définition d'indicateurs communs et sur l'organisation des données nécessaires à la connaissance des situations individuelles et sociales.
La cinquième réunion du groupe de travail marque, à cet égard, la poursuite d'un processus engagé à la suite de l'instruction présidentielle de juin. Les prochaines étapes devront permettre de préciser davantage le contenu du dispositif et ses modalités de fonctionnement, alors que le Haut-Commissariat à la numérisation entend accélérer les travaux pour concrétiser ce projet à caractère stratégique.
Cette réunion intervient dans le prolongement des instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 21 juin dernier. Le chef de l'État avait alors ordonné l'élaboration de la carte sociale nationale avant la prochaine rentrée sociale, dans le cadre des orientations relatives à la numérisation et à l'amélioration de la gestion des politiques publiques.

Khalil Aouir

LES OPÉRATEURS FORMÉS AU PROCESSUS DE PRÉQUALIFICATION DE L'OMS

Booster les exportations pharmaceutiques

Identifiée comme étant un secteur prometteur dans le cadre de la stratégie nationale de la diversification de l'économie et des exportations, l'industrie pharmaceutique se tourne désormais vers l'international, après avoir réussi à couvrir plus de 80 % des besoins locaux.

Pour favoriser davantage l'accès des médicaments algériens aux marchés mondiaux, l'Algérie veut se conformer aux standards internationaux, notamment ceux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à travers la formation des opérateurs économiques dans le processus de préqualification de l'Organisation.
Placer ses produits pharmaceutiques sur les marchés internationaux, principalement africains, est un axe fondamental de la stratégie du secteur de l'Industrie pharmaceutique qui accompagne les opérateurs économiques dans cette démarche.
Une session de formation au profit des opérateurs économiques spécialisés dans l'industrie pharmaceutique traitant le processus de préqualification de l'OMS a été organisée hier au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique, sous la présidence du premier responsable du secteur, Wassim Kouidri, en coordination avec des experts de l'OMS, et ce en vue de permettre l'accès des médicaments algériens aux marchés internationaux, a indiqué le ministère dans un communiqué.
Intervenant à cette occasion, le ministre a souligné que cette session s'inscrit dans le cadre de la démarche engagée par l'Algérie pour renforcer son système national de réglementation pharmaceutique et hisser les pratiques de l'industrie pharmaceutique au niveau des normes et standards internationaux. « Cette démarche vise à renforcer la compétitivité du produit national et à favoriser son accès aux marchés internationaux, notamment aux marchés africains », a-t-il précisé, affirmant que la souveraineté sanitaire ne se limite pas à assurer l'autosuffisance nationale, mais doit également s'étendre aux marchés extérieurs, et ce à travers « la transformation de nos capacités de production en une présence effective sur les marchés mondiaux et la promotion des exportations pharmaceutiques, en tant que l'un des moteurs de l'économie nationale hors hydrocarbures », a ajouté le ministre.


Un axe fondamental.

M. Kouidri a également encouragé l'ensemble des opérateurs concernés à s'engager pleinement dans ce processus, affirmant que le ministère et l'Agence nationale des produits pharmaceutiques mettront à leur disposition l'accompagnement technique et réglementaire nécessaire à la réalisation de cet objectif. Cette session de formation a été animée par un groupe d'experts algériens issus de la communauté nationale établie à l'étranger, qui ont partagé leurs expériences et leur expertise internationale de premier plan dans le domaine de la préqualification de l'OMS, a précisé le département de l'Industrie pharmaceutique. Ces experts ont présenté les meilleures pratiques ainsi que les procédures techniques et réglementaires que les établissements pharmaceutiques algériens doivent adopter afin de satisfaire aux exigences et aux normes reconnues à l'échelle internationale.

Lilia A. A.

TRAVAUX PUBLICS

Le Niger veut s'inspirer de l'expérience algérienne

UNE DÉLÉGATION du ministère de l'Équipement et des Infrastructures de la République du Niger a effectué, hier, une visite de terrain à plusieurs projets relevant du secteur des travaux publics et des infrastructures de base en Algérie, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine.
Cette visite a permis aux représentants nigériens de découvrir de près l'expérience algérienne ainsi que les capacités nationales en matière de réalisation et de suivi des projets de travaux publics, notamment dans le domaine du génie civil. Elle constitue également « une première concrétisation sur le terrain de la coopération engagée entre les deux pays en matière d'échange d'expertise et de formation technique », a indiqué un communiqué du département ministériel d'Abdelkader Djellaoui.
La délégation nigérienne s'est notamment rendue sur le chantier du projet de réalisation de l'autoroute reliant le complexe olympique du 5-Juillet à Khraicia, au niveau de la deuxième rocade d'Alger. Elle a pris connaissance des différentes étapes de réalisation du projet, notamment des deux ouvrages d'art situés entre Baba Hassen et Draria.
Des explications techniques ont également été fournies aux membres de la délégation sur les méthodes de gestion, de réalisation et de suivi adoptées dans le cadre de grands projets d'infrastructures.
Cette visite intervient dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la 2e session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne, tenue à Niamey les 23 et 24 mars dernier, et fait suite aux conventions spécifiques signées jeudi 3 septembre 2026 entre les laboratoires des deux pays, ainsi qu'à l'adoption de la version finale du plan d'action.
La signature de ces conventions intervient également dans le prolongement des engagements pris lors de la visite en Algérie, le 23 juin dernier, du ministre de l'Équipement et des Infrastructures de la République du Niger, Salissou Mahamane Salissou. Dans ce contexte, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, avait reçu jeudi, la délégation nigérienne conduite par le secrétaire général du ministère de l'Équipement et des Infrastructures, Abdallah Ouma Ahmed. Celle-ci comprenait également des directeurs généraux des laboratoires relevant du secteur de l'Équipement et des Infrastructures du Niger.
Les discussions avaient porté sur les moyens de concrétiser le protocole de coopération signé à Niamey, ainsi que sur le suivi de la mise en œuvre des mémorandums d'entente conclus entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP) et le Laboratoire central des travaux publics (LCTP), d'une part, et leurs homologues nigériens, d'autre part.
Les deux parties avaient également examiné les perspectives d'élargissement des domaines de partenariat et de renforcement des capacités techniques, notamment à travers le transfert d'expertise et la formation.
Plusieurs projets d'accords et de programmes avaient ainsi été examinés, dont une convention spécifique entre le CTTP et le Centre de qualité des travaux publics du Niger (CPTP), ainsi qu'un projet de plan d'action entre les deux institutions. Les échanges avaient également porté sur un projet de convention de formation et de perfectionnement entre le LCTP et le Laboratoire national des travaux publics et du bâtiment du Niger (LNTPB), ainsi que sur un programme de formation destiné aux cadres techniques nigériens.
Les consultations ont finalement abouti à la signature des conventions spécifiques entre les laboratoires concernés et à l'adoption de la version finale du plan d'action, dont la mise en œuvre commence désormais à travers des activités de terrain.
Selon la même source, le programme de la délégation nigérienne se poursuivra jusqu'au mercredi 9 septembre 2026. Il prévoit notamment des visites à plusieurs projets en cours de réalisation dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base, ainsi qu'au CTTP et au LCTP. Ces visites permettront à la délégation de prendre davantage connaissance des capacités techniques et scientifiques des laboratoires nationaux et de l'expertise de leurs cadres, contribuant ainsi à approfondir le partage d'expériences et le transfert de savoir-faire entre l'Algérie et le Niger.

Rim Boukhari

L'AFRIQUE À SA JUSTE ÉCHELLE

Washington seul à voter contre à l'ONU

Les États-Unis ont été les seuls à rejeter à l'ONU une résolution soutenant la projection Equal Earth, conçue pour mieux restituer la taille de l'Afrique et d'autres régions. Washington y voit non une simple correction cartographique, mais une initiative idéologique, tandis que 164 États ont voté pour, et six se sont abstenus lors du scrutin final.



Les États-Unis se sont retrouvés seuls le 4 septembre à voter contre une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur de la projection cartographique Equal Earth, destinée à offrir une représentation plus fidèle des dimensions de l'Afrique et d'autres régions du monde.

Le texte a recueilli le soutien de 164 États. Six autres pays – l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie, la Serbie, la Lituanie et l'Estonie – ont choisi de s'abstenir. Washington a ainsi été le seul à exprimer un vote négatif.

Avant le scrutin, le représentant des États-Unis auprès de l'ONU avait appelé à rejeter la résolution. La délégation américaine a expliqué qu'elle ne considérait pas cette initiative comme une simple tentative, politiquement neutre, de corriger les déformations produites par certaines cartes. Selon la position défendue par Washington, la résolution s'inscrit au contraire dans une « idéologie » plus large.

Les États-Unis estiment également que ce type d'initiative détourne l'Organisation des Nations unies de questions qu'ils jugent prioritaires, notamment la paix internationale, la prospérité et les relations entre les États. Au cœur du sujet se trouve pourtant un problème cartographique ancien : la manière dont les dimensions des différentes régions du globe sont représentées sur une surface plane. La projection de Mercator, mise au point au XVIe siècle et particulièrement pratique pour la navigation maritime, entraîne d'importantes distorsions. Plus une région se situe à une latitude élevée, plus elle tend à apparaître démesurément grande. À l'inverse, les territoires proches de l'équateur semblent visuellement plus petits qu'ils ne le sont réellement. L'exemple de l'Afrique et du Groenland permet de mesurer l'ampleur de cette déformation. Sur de nombreuses cartes utilisant la projection de Mercator, les deux territoires peuvent donner l'impression d'avoir des superficies comparables.

La réalité est pourtant radicalement différente : le continent africain est environ 14 fois plus vaste que le Groenland. En termes de superficie, le Groenland est en réalité bien plus proche de la République démocratique du Congo que de l'ensemble du continent africain. C'est précisément ce décalage visuel que la projection Equal Earth entend mieux restituer. La résolution soumise à l'Assemblée générale visait ainsi à soutenir une représentation cartographique reflétant plus fidèlement les dimensions de l'Afrique et des autres régions concernées.

R. I.

APRÈS DES ALERTES AU MOYEN-ORIENT

L'armée US désactive les traceurs publicitaires sur ses appareils

SELON Reuters, l'armée américaine a désactivé les identifiants publicitaires sur une partie de ses téléphones et ordinateurs après des alertes sur l'utilisation de données commerciales de localisation pour suivre des militaires déployés au Moyen-Orient. Des élus américains jugent toutefois ces mesures insuffisantes. L'armée américaine a désactivé les traceurs publicitaires sur une partie de ses téléphones et ordinateurs, selon des courriers adressés au sénateur démocrate Ron Wyden et des déclarations recueillies par Reuters et publiées le 4 septmebre. Cette décision intervient alors que les autorités s'inquiètent de l'utilisation de données de localisation collectées par l'industrie publicitaire et revendues par des courtiers pour suivre des militaires déployés dans des zones de conflit. L'armée de l'Air américaine a indiqué à Ron Wyden avoir désactivé les identifiants publicitaires sur ses ordinateurs et téléphones portables il y a environ deux mois. Le Commandement des opérations spéciales a annoncé une mesure similaire, récemment, sur ses appareils fonctionnant sous Windows. L'armée de Terre affirme, de son côté, avoir bloqué les identifiants publicitaires sur ses ordinateurs Windows avant 2021. Sur les appareils mobiles Android et Apple, cette fonctionnalité est désactivée par défaut depuis au moins février 2026. La Marine américaine a également indiqué avoir désactivé ces identifiants sur ses appareils, sans préciser depuis quand. Des données de localisation accessibles à la vente Les identifiants publicitaires mobiles, ou MAID (Mobile Advertising IDs), sont des codes uniques associés aux appareils mobiles. Ils permettent notamment de suivre l'activité d'un utilisateur entre différentes applications et de déterminer sa localisation physique. Ces informations peuvent être collectées par des applications, agrégées puis vendues par des courtiers spécialisés. Leur exploitation constitue une préoccupation croissante pour la sécurité nationale américaine, notamment lorsque ces données permettent de localiser des militaires dans des zones de guerre. Le sénateur Ron Wyden, qui interpelle le Pentagone sur cette question depuis plusieurs mois, a estimé que les mesures prises par l'armée n'avaient pas permis de neutraliser efficacement la menace. Avec le représentant républicain Pat Harrigan, il a demandé au Pentagone, le 4 septembre, d'enquêter pour déterminer si l'armée avait suffisamment pris en compte les risques liés au commerce des données de localisation. « Les ennemis des États-Unis ne devraient pas pouvoir sortir une carte bancaire et acheter des informations qui les aident à suivre les soldats américains », a déclaré Harrigan. Des restrictions plus larges sur les téléphones Cette nouvelle politique intervient alors que l'armée américaine envisage de renforcer plus largement les restrictions concernant l'utilisation des téléphones portables par ses personnels déployés.

En juillet, Reuters avait révélé que certains militaires américains stationnés au Moyen-Orient pourraient être contraints de remettre leurs téléphones, en raison notamment des craintes que des vidéos publiées en ligne par des soldats puissent fournir à l'Iran des informations permettant de localiser et de cibler des bases américaines dans la région. La désactivation des MAID devrait réduire la quantité de données de localisation susceptibles d'être intégrées aux ventes en masse réalisées par certains fournisseurs mais ne suffit pas à empêcher totalement le suivi des appareils.

R. I.

INCENDIES EN EUROPE

Plus de 500 000 hectares ont brûlé depuis la mi-juin

QUELQUE 540.000 hectares ont brûlé en Europe, depuis la mi-juin dernier, à la suite de plus de 1.000 incendies, selon les données satellitaires du système européen Effis.

Plus de 80% des quelque 647.000 hectares qui ont brûlé dans le Vieux continent depuis le début de l'année l'ont été par des incendies qui se sont déclarés entre le 18 juin et le 2 septembre, selon le Système européen d'information sur les feux de forêt (Effis).

Le total des surfaces calcinées sur cette période estivale est largement supérieur à la moyenne des vingt années précédentes.

Cependant, ce total reste en dessous du record de 2025, où des incendies avaient alors consumé plus de 800.000 hectares, et de celui de l'été 2007 avec quelques dizaines de milliers d'hectares de plus, selon des données d'Effis, remontant jusqu'en 2006.

Cette année, les feux les plus dévastateurs se sont majoritairement produits en juillet, alors qu'ils sévissent plus souvent en août.

Les incendies, ayant éclaté sur la période du 16 au 22 juillet, ont consumé presque 190.000 hectares de forêt, soit un record remontant à 2006 au moins pour cette semaine de la mi-juillet, selon les données hebdomadaires harmonisées d'Effis.

Les données d'Effis ne prennent en compte que les feux d'une superficie de 30 hectares minimum.Une sécheresse et des chaleurs exceptionnelles, intensifiées par le changement climatique, ont alimenté les incendies destructeurs de cet été.

R. I.

AXA ASSURANCES ALGERIE VIE SPA

BILAN (ACTIF)

LIBELLE	NOTE	BRUT 2025	AMO/PROV	NET 2025	NET 2024
ACTIFS NON COURANTS					
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles	3	398 758 689	352 921 280	45 837 409	54 717 367
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Bâtiments					
Immeubles de Placement					
Autres immobilisations corporelles	4	142 728 317	117 953 393	24 774 924	18 285 847
Immobilisations en concession					
Immobilisations encours	5				
Immobilisations financières	6				
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées		9 500 100		9 500 100	9 500 100
Autres titres immobilisés		2 095 000 000		2 095 000 000	2 167 000 000
Prêts et autres actifs financiers non courants		7 122 785		7 122 785	6 767 785
Impôts différés actif		49 609 148		49 609 148	49 886 495
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants					
TOTAL ACTIF NON COURANT		**2 702 719 038**	**470 874 673**	**2 231 844 365**	**2 306 157 594**
ACTIF COURANT					
Provisions techniques d'assurance					
Part de la coassurance cédée				-	-
Part de réassurance cédée		409 912 863		409 912 863	428 702 352
Créances et emplois assimilés	7				
Cessionnaires et cédants débiteurs		220 379 921		220 379 921	22 102 045
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs		514 772 847	42 630 101	472 142 746	472 901 615
Autres débiteurs		523 797 992		523 797 992	711 647 633
Impôts et assimilés		272 492		272 492	62 112 595
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés	8				
Placements et autres actifs financiers courants		151 000 000		151 000 000	1 250 000
Trésorerie		362 645 902		362 645 902	311 367 153
TOTAL ACTIF COURANT		**2 182 782 017**	**42 630 101**	**2 140 151 916**	**2 010 083 393**
TOTAL GENERAL ACTIF		**4 885 501 055**	**513 504 774**	**4 371 996 281**	**4 316 240 987**

BILAN (PASSIF)

LIBELLE	NOTE	2025	2024
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital émis		2 250 000 000	2 250 000 000
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net du groupe (1)		55 246 758	11 416 618
Autres capitaux propores:			
* Report à nouveau (résultat des exercices antérieurs)		- 1 007 081 180	- 1 018 497 797
* Régularisations sur exercices antérieurs		- 233 932 599	- 172 092 496
Part de la société consolidante (1)			
Part des minoritaires (1)			
TOTAL I		**1 064 232 979**	**1 070 826 325**
PASSIFS NON-COURANTS	10		
Emprunts et dettes financières			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions réglementées		82 897 371	152 313 987
Provisions et produits constatés d'avance			
TOTAL II		**82 897 371**	**152 313 987**
PASSIFS COURANTS:	11		
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs		415 394 303	434 183 792
Provisions techniques d'assurance			
- Opérations directes		1 770 884 358	1 511 700 674
- Acceptations			
Dettes et comptes rattachés	12		
- Cessionnaires et Cédants créditeurs		580 270 055	506 719 168
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs			
Impôts Crédit		4 752 046	4 749 584
Autres dettes		453 565 168	635 747 458
Trésorerie passif		-	-
TOTAL III		**3 224 865 930**	**3 093 100 675**
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)		**4 371 996 281**	**4 316 240 987**

COMPTE DE RESULTAT / NATURE - 2025

LIBELLE	NOTE	Opérations Brutes 2025	Cessions et Retrocessions 2025	Operations Nettes 2025	Operations Nettes 2024
Primes émises sur opérations directes	13	2 266 661 016	- 440 808 172	1 825 852 843	1 734 233 265
Primes Acceptées		189 634 802	- 134 166 714	55 468 087	34 691 436
Primes émises reportées		- 100 548 389	- 116 880 071	- 217 428 460	45 615 414
Primes acceptées reportées				-	-
I-Primes acquises à l'exercice		**2 355 747 428**	**- 691 854 957**	**1 663 892 471**	**1 814 540 114**
Prestations sur opérations directes		- 1 102 897 201	97 774 981	- 1 005 122 220	- 1 211 728 646
Prestations sur acceptations		- 134 784 000	101 088 000	- 33 696 000	-
II-Prestations de l'exercice		**- 1 237 681 201**	**198 862 981**	**- 1 038 818 220**	**- 1 211 728 646**
Commissions reçues en réassurance		-	63 899 131	- 63 899 131	- 52 789 328
Commissions versées en réassurance		-	- 3 413 426	3 413 426	2 164 857
III-Commissions de réassurance		**-**	**60 485 704**	**- 60 485 704**	**- 50 624 471**
IV-Subventions d'exploitation d'assurance					
V-MARGE D'ASSURANCE NETTE	14	**1 118 066 228**	**- 432 506 272**	**685 559 955**	**653 435 940**
Services extérieurs et autres consommations	15	- 452 693 550		- 452 693 550	- 381 090 209
Charges de personnel		- 258 437 807		- 258 437 807	- 257 036 172
Impôts, taxes et versements assimilés		- 5 984 217		- 5 984 217	- 2 218 342
Production immobilisée				-	-
Autres produits opérationnels		48 209		48 209	2 278 237
Autres charges opérationnelles		- 9 865 347		- 9 865 347	- 40 060 809
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		- 30 521 271		- 30 521 271	- 86 226 468
Reprise sur pertes de valeur et provisions		18 491 420		18 491 420	-
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL		**379 103 665**	**- 432 506 272**	**- 53 402 608**	**- 110 917 823**
Produits financiers		121 124 298		121 124 298	135 872 698
Charges financières		- 12 187 585		- 12 187 585	- 13 232 818
VI-RESULTAT FINANCIER	16	**108 936 713**		**108 936 713**	**122 639 880**
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		**488 040 377**	**- 432 506 272**	**55 534 105**	**11 722 057**
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	17	- 10 000		- 10 000	- 10 000
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		- 277 347		- 277 347	- 295 439
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		**2 495 134 008**	**44 794 041**	**1 863 764 755**	**2 003 020 082**
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		**- 2 007 380 978**	**- 440 808 172**	**- 1 808 517 997**	**- 1 991 603 464**
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		**487 753 030**	**- 396 014 132**	**55 246 758**	**11 416 618**
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		-	-	-	-
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		-	-	-	-
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		**-**	**-**	**-**	**-**
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**487 753 030**	**- 396 014 132**	**55 246 758**	**11 416 618**

AXA ASSURANCES ALGERIE DOMMAGE SPA

BILAN (ACTIF)

LIBELLE	NOTE	BRUT 2025	AMO/PROV	NET 2025	NET 2024
ACTIFS NON COURANTS					
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles	4	768 734 441	660 580 989	108 153 452	109 369 650
Immobilisations corporelles					
Terrains				-	-
Bâtiments				-	-
Immeubles de Placement				-	-
Autres immobilisations corporelles	5	819 816 374	750 621 060	69 195 314	91 007 928
Immobilisations en concession				-	-
Immobilisations encours	6			-	-
Immobilisations financières	7			-	-
Titres mis en équivalence				-	-
Autres participations et créances rattachées		8 000 000		8 000 000	8 000 000
Autres titres immobilisés	7.1	3 461 625 100		3 461 625 100	3 461 625 100
Prêts et autres actifs financiers non courants	7.2	8 699 755		8 699 755	8 261 000
Impôts différés actif		102 143 699		102 143 699	102 556 713
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants					
TOTAL ACTIF NON COURANT		**5 169 019 370**	**1 411 202 049**	**3 757 817 321**	**3 780 820 391**
ACTIF COURANT					
Provisions techniques d'assurance					
Part de la coassurance cédée		-	-	-	-
Part de réassurance cédée		1 077 661 770		1 077 661 770	464 421 130
Créances et emplois assimilés	8			-	-
Cessionnaires et cédants débiteurs	8.1	148 499 236		148 499 236	34 689 521
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	8.2	1 341 951 667	299 004 349	1 042 947 318	650 252 212
Autres débiteurs	8.3	790 379 416		790 379 416	593 723 390
Impôts et assimilés	8.4	31 102 049		31 102 049	27 299 243
Autres créances et emplois assimilés				-	-
Disponibilités et assimilés	9			-	-
Placements et autres actifs financiers courants	9.1	52 000 000		52 000 000	2 500 000
Trésorerie	9.2	575 309 893		575 309 893	345 418 023
TOTAL ACTIF COURANT		**4 016 904 031**	**299 004 349**	**3 717 899 682**	**2 118 303 519**
TOTAL GENERAL ACTIF		**9 185 923 401**	**1 710 206 398**	**7 475 717 003**	**5 899 123 910**

BILAN (PASSIF)

LIBELLE	NOTE	2025	2024
CAPITAUX PROPRES	10		
Capital émis		3 300 000 000	3 150 000 000
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net du groupe (1)		16 136 166	47 120 138
Autres capitaux propores:			
* Report à nouveau (résultat des exercices antérieurs)		- 2 351 070 298	- 2 398 190 436
* Régularisations sur exercices antérieurs		- 100 959 228	- 100 959 228
Part de la société consolidante (1)		-	-
Part des minoritaires (1)		-	-
TOTAL I		**864 106 641**	**697 970 475**
PASSIFS NON-COURANTS	11		
Emprunts et dettes financières			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions réglementées		500 181 646	377 067 582
Provisions et produits constatés d'avance		-	-
TOTAL II		**500 181 646**	**377 067 582**
PASSIFS COURANTS:	12		
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs		685 995 124	72 754 484
Provisions techniques d'assurance			
- Opérations directes		3 247 498 364	2 227 670 645
- Acceptations			
Dettes et comptes rattachés	13		
- Cessionnaires et Cédants créditeurs		764 124 057	972 620 003
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs			
Impôts Crédit		172 912 062	124 574 471
Autres dettes		1 240 899 110	1 426 466 250
Trésorerie passif		-	-
TOTAL III		**6 111 428 716**	**4 824 085 854**
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)		**7 475 717 003**	**5 899 123 910**

COMPTE DE RESULTAT / NATURE - 2025

LIBELLE	NOTE	Opérations Brutes 2025	Cessions et Retrocessions 2025	Operations Nettes 2025	Operations Nettes 2024
Primes émises sur opérations directes	15	2 516 316 768	678 249 318	1 838 067 450	1 524 755 383
Primes Acceptées		13 076 381	-	13 076 381	15 298 005
Primes émises reportées		311 584 046	24 770 994	286 813 052	139 842 099
Primes acceptées reportées		411 882	-	411 882	214 524
I-Primes acquises à l'exercice		**2 217 397 220**	**653 478 324**	**1 563 918 897**	**1 400 425 812**
Prestations sur opérations directes		1 437 445 126	706 070 668	731 374 459	519 609 957
Prestations sur acceptations		6 405 781	-	6 405 781	6 326 733
II-Prestations de l'exercice		**1 443 850 907**	**706 070 668**	**737 780 239**	**525 936 690**
Commissions reçues en réassurance		-	101 731 975	101 731 975	71 112 659
Commissions versées en réassurance		-	3 962 200	3 962 200	4 771 856
III-Commissions de réassurance		**-**	**97 769 776**	**97 769 776**	**66 340 803**
IV-Subventions d'exploitation d'assurance		**-**	**-**	**-**	**-**
V-MARGE D'ASSURANCE NETTE	16	**773 546 313**	**150 362 120**	**923 908 433**	**940 829 925**
Services extérieurs et autres consommations	17	523 729 754	-	523 729 754	540 867 780
Charges de personnel		491 852 216	-	491 852 216	507 706 081
Impôts, taxes et versements assimilés		4 511 007	-	4 511 007	7 537 660
Production immobilisée		-	-	-	-
Autres produits opérationnels		82 836 296	-	82 836 296	92 768 404
Autres charges opérationnelles		5 333 032	-	5 333 032	14 418 953
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		112 938 338	-	112 938 338	50 817 762
Reprise sur pertes de valeur et provisions		352 640	-	352 640	4 168 760
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL		**281 629 098**	**150 362 120**	**131 266 978**	**91 918 666**
Produits financiers		154 107 145	-	154 107 145	152 562 296
Charges financières		6 280 987	-	6 280 987	13 320 219
VI-RESULTAT FINANCIER	18	**147 826 158**	**-**	**147 826 158**	**139 242 078**
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		**133 802 940**	**150 362 120**	**16 559 180**	**47 323 412**
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	19	10 000	-	10 000	10 000
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		413 013	-	413 013	193 273
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		**2 454 693 301**	**555 708 548**	**1 898 984 753**	**1 707 928 556**
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		**2 588 496 241**	**706 070 668**	**1 882 425 573**	**1 660 605 144**
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		**133 802 940**	**150 362 120**	**16 559 180**	**47 323 412**
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		-	-	-	-
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		-	-	-	-
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		**-**	**-**	**-**	**-**
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**134 225 953**	**150 362 120**	**16 136 166**	**47 120 138**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DU SPORT

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DU SPORT DE LA WILAYA DE MASCARA

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE ET SUIVI)

N° .. 12 /2026

La direction de la jeunesse et du sport de la wilaya de Mascara sur délégation de responsable du programme lance un avis de concours national restreint de maitrise d'œuvre pour : **Etude et suivi pour la réalisation d'une piscine de proximité à Bouhanifia - wilaya de Mascara**

Il s'agit d'un Concours National d'Architecture Restreint s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux d'études publics, présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

6- Capacité professionnelle :

P. Capacité professionnelle :

g. **Pour les bureaux d'études privés agréés ou architecte agréé, justifiant :**

- Attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes ou certificat d'agrément pour l'exercice de la profession d'architecte en cours de validité le jour de l'ouverture des plis ;
- **Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP), portant l'objet de la présente soumission signé par les membres du groupement**

❖ **Pour les bureaux d'études publics, justifiant :**

- De statut d'entreprise public économique (EPE)
- **D'un protocole d'accord ou d'un contrat avec un architecte agréé salarié ou associé, portant l'objet de la présente soumission signé par les membres du groupement.**

Q. Capacité financière :

❖ Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen durant les trois dernières années (2023-2024-2025) : supérieur ou égale à : 8 000 000,00 DA.

❖ Justifié par les bilans financiers des trois dernières années (2023-2024-2025), portant accusé de réception par les service des impôts compétents et visé par un comptable agréé ou un commissaire au compte pour les personnes morales o certificat d'existence (C20) qui doit porter la justification du régime fiscale.

R. Capacités techniques :

11- **Références professionnelles :**

❖ Avoir assuré au moins la maitrise d'œuvre (étude et suivi) :

- ❖ Un (01) projet de catégorie « C » ou plus d'un équipement Où
- ❖ Deux (02) projets de catégorie « B » d'un équipement

Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonnes exécutions, délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics.

12- Moyens humains (Equipe Permanente)

Disposant de moyens humains suivant :

- Chef de projet :
 - ✓ Désignation du profil : Architecte ou ingénieur ou Master en génie civil
 - ✓ Nombre minimum d'années d'expériences : 04 ans.
- Architecte ou ingénieur :
 - ✓ Désignation du profil : Architecte ou ingénieur ou Master en génie civil
 - ✓ Nombre minimum d'années d'expériences : 04 ans.

- **Dans le cas de groupement cité dans le C.CH, Le chef de fil doit répondre aux conditions d'éligibilité exigées dans le présent C.CH, faute le rejet de l'offre, ainsi que le groupement attributaire provisoire et tenue de présenter un compte commun dans un délai fixé à compter de l'attributaire provisoire à défaut, cela est considéré comme un refus de compléter le dossier, conformément à l'article 75 du décret présidentiel 15-247 du 16-09-2015.**

- RETRAIT DU DOSSIER DE CONCOURS

- Le dossier du concours peut être retiré à compter de la première date de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP ou à la presse électronique ou le portail des marchés publics à l'adresse suivante : la direction de la Jeunesse et du sport de la wilaya de Mascara ZHUN 12 cité administrative.

- CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Contient les pièces fixées à l'article 18 du cahier des charges

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

Concours national d'architecture restreint n°...../2026

Etude et suivi pour la réalisation d'une piscine de proximité à Bouhanifia - wilaya de Mascara

« Dossier de Candidature »

- ❖ La durée de préparation des offre (dossier de candidature) est fixée à Dix (10 jours) jours à compter de la date de la première parution de l'avis de concours dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse.
- ❖ Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- ❖ La date de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au dernier jour de la préparation de ces offres tel qu'indiqué ci-dessus avant 14 H 00
- ❖ Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse suivante :
- ❖ La direction de la jeunesse et du sport de la wilaya de Mascara ZHUN 12 cité administrative.

L'ouverture des dossiers de candidatures se déroulera en séance publique au siège de la direction de la jeunesse et du sport de la wilaya de Mascara, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14.00h Les soumissionnaires sont invites pour assister aux séances publiques.

Après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leur évaluation, seuls les candidats présélectionnés, sont invités à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية مستغانم
NIF N° : 099 327010248039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 56 /2026

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour **la Réalisation en TCE y compris VRD70/300 LPL –RHP TR 2025 A BOUGUIRAT Wilaya de Mostaganem**

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposant des conditions suivantes :

1- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie **trois (03) et plus en Activité principale bâtiment en cours de validité** (pour les entreprises et le chef de fil en cas de groupement) pour Chaque **membre du groupement doit posséder un certificat de qualification et** de classification professionnelles en cours de validité activité principale **travaux de bâtiment catégorie : (N-1) et plus en cours de validité.**

2- **Avoir réalisé :**
A/deux (02) projets de la catégorie « B » ou plus en équipements publics justifier par des attestations de bonne exécutions délivrées par les maitres de l'ouvrages publics
B /ou un projet de 30 logements ou plus en un seul tenant, justifier par des attestations de bonne exécutions délivrées par les maitres de l'ouvrages (publics ou prives).

3- **Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années -2022-2023-2024 supérieur ou égale à 60.000.000.00 DA. les Bilans doivent être visés par les services des impôts.**

NB :
Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
Les conditions d'éligibilités ne font pas objet de complément de dossier de soumission.

intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de **3 000,00 DA** représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem sise Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

«Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° /2026»
la Réalisation en TCE y compris VRD 70/300 LPL –RHP TR 2025 A BOUGUIRAT Wilaya de Mostaganem
«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- La déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire, en cas de groupement, chaque membre devra fournir une Déclaration de probité ;
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans des années -2022-2023-2024 visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du(oudes)signature (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les prévues juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivrée au niveau de lieu d'activité du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2024, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériels non roulant des facture d'achat constatés par un huissier de justice daté d'au moins une année le jour de l'ouverture). pour la location un contrat notarié couvrant la durée de validité des offres et le délai de réalisation.
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement).
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres publics ou prives.

b. Offre technique :L'offre technique comprend :

- Déclaration à souscrire rempli dûment remplie signée, et datée aux endroits requis par le soumissionnaire. en cas de groupement, chaque membre devra fournir une déclaration à souscrire)
- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- L'instruction au soumissionnaire dument renseignée paraphé et signé.
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.
- Planning d'exécution des travaux incluant toutes les phases des travaux.
- Mémoire technique justificatif: selon model joint en annexe.

c. Offre financière : L'offre financière comprend :

- Lettre de soumission (selon modèle joint) renseignée, signée et cachetée.
- Bordereaux des prix signée, cachetée et rempli en chiffres et en lettre.
- Le Détail quantitatif et estimatif rempli signée, cachetée.

La durée de préparation des offres est fixée **à dix(10) Jours** et prend effet à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou au BOMOP ou les journaux électroniques.
Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem sise Ave Khemisti Mohamed
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixé au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'a 12 H 00.
La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 13 h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance D'ouverture des plis seront Prorogées jusqu'au /ier jour ouvrable.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres a compté de la date de la séance d'ouverture des plis

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MSCARA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

2eme MISE EN DEMEURE

Vu la mise en Demeure Par Voie de Presse le : 15 / 06 / 2026

Vu l'actualisation de planning des travaux non respecté

Vu la lettre N°1015/DTP/SDIR/BROA/2026 du 03/08/2026

Dans le cadre du projet relatifau raccordement d'un ouvrage d'art sur CW 58 (Oued Guenfout) au PK 50+457.

Additivement à la Première mise en demeure notifiée à l'entreprise BENFRIHA ABDELKADER demeurant à Mascara, portant sur l'avancement des travaux et le renforcement du chantier en moyens humain et matériel, qui demeure sans suite :

Votre entreprise est mise en demeure **une deuxième fois**à redynamiser le chantier en moyens humains et personnel comme prévu dans votre soumission en unminimum .

faute par l'entreprise, Si aucun changement n'ait visible dans un délai d'une semaine, votre marché sera résilié unilatéralement sans préjudice d'application d'autres dispositions réglementaires.

Le Jeune Indépendant du 06/09/2026 / ANEP 2631012987

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIARET
SERVICE DES MARCHES PUBLIC

MISE EN DEMEURE N°01

-Vu la loi **N°23-12,** du : **05 Aout 2023,** Fixant les règles générales relatives aux marchés publics, conformément à la disposition de l'article **N° : 90 .**

-Vu le décret présidentiel **N°15-247** du : **16 Septembre 2015,** portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public conformément a la disposition de l'article N° **149.**

-Vu le marché approuvé par la commission des marchés publics de la wilaya de Tiaret, sous le N°**303/2025,** en date du : **10/11/2025,** et le contrôleur financier, sous le N° **1256/2025,** en date du : **18/11/2025,** portant : **Réalisation d'un Collège Type (6/300 R) à Djillali Bennamar (En lot unique),** conclue avec l'entreprise : **SARL BENSAID BELOUAFA, Représenté par Mer : BENSAID BELOUAFA, Sise à Rue Djebar Bouchiba Ain El Hadid. Tiaret .**

-Vu l'ODS de commencement des travaux notifié le : **18/11/2025,** sous le N° **147/2025 .**

- **Suite** aux multiple visites sur site du projet .
- **Vu** le retard important dans l'achèvement des travaux, avec la cadence faible de réalisation des travaux .
- **Vu** l'importance du projet .

L'entreprise : SARL BENSAID BELOUAFA, Representée par Mr : BENSAID BELOUAFA,
Est **mise en demeure, pour la première fois,** dans le but de :

- **Achever les travaux restante sur le projet dans les brefs délais .**
- **Rattraper le retard et accélérer le rythme des travaux , et soutenir le projet avec les moyens humains et matériaux .**

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure, est fixé à 08 jours.

- En cas de non - exécution du présent avis, dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur l'une des quotidiens nationaux, le service contractant réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures prévues par les réglementaires en vigueur et notamment les dispositions du la loi N°23-12, du : 05 Aout 2023, Fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et les clauses du cahier des prescriptions spéciales, et du cahier des prescriptions communes du marché .

La présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'operateur public (BOMOP) et dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée a l'entreprise .

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans la presse nationale, ou le BOMOP, ou la presse électronique

Le Jeune Indépendant du 06/09/2026 / ANEP 2631013020

RÉPUBLIQUE **ALGÉRIENNE** *DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE*
WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
NIF 99826019002719

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°**36/2026** paru sur les quotidiens المصدر en date du **05/08/2026 et Le Jeune Indépendant** en date du **05/08/2026** relatif à la réalisation du projet cité ci-dessous. La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, prononce l'attribution provisoire du marché :

PROJET	ENTREPRISE	ADRESSE	Note technique	MONTANT TTC DA	DELAI
Réalisation d'une école primaire type 2 à hay zmala -Berrouaghia- wilaya de Médéa	Saci mohamed 181092001365165	Quartier Dalaa commune de souaghi - w Médéa	55.00	159.252.104.03 DA en TTC	06 MOIS

Remarque : la direction des équipements publics invite les soumissionnaires qui sont intéresses de se rapprocher à nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché. à prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16septembre2015 complété portant règlement des marches publics et des délégations de service public.

Un délai de 10 jours est accordé aux| soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation , à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux , conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marches publics et des délégations de service public.

Remarque : en cas de recours la commission des marché de la wilaya est compétente d'examiner le recours

Le Jeune Indépendant du 06/09/2026 / ANEP 2616029419

EPE - Algérie Télécom – Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337160O1
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS DE PROROGATION DE DELAI N°02

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°14/AT/DG/DAMP/DAM/2026/RELANCE

Algérie Télécom informe les candidats intéressés par l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°14/AT/DG/DAMP/DAM/2026/RELANCE** paru le 28 Juillet 2026 dans la presse nationale **(LE JEUNE INDEPENDANT, EL MAOUID EL YAOUMI),** dans le BOMOP et dans la presse électronique **(DZWATCH, PATRIE NEWS)** relatif à **« ACQUISITION D'UNE SOLUTION CONTACT CENTER COMPRENANT LE HARDWARE, LE SOFTWARE, L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION, LA MISE EN SERVICE, LES LICENCES, LE SUPPORT ET LA FORMATION » ,** que la date de dépôt des offres prévue pour le **17/08/2026** et prorogée initialement au **08/09/2026 ,** a été prorogée au **23/09/2026** de 08h00 à 14h00.

L'ouverture des plis est prévue le même jour à 14 heures.

Les soumissionnaires sont conviés à y assister.

Le Jeune Indépendant du 06/09/2026 / ANEP 2616029800

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Conservation des Forêts de la Wilaya de Ain Defla
Rue 18 Février - Ain Defla

1ère Mise en demeure

Vu le Marché N° 05/2026 du 28/06/2026, visé par le contrôleur budgétaire N° 350/2026 du 17/06/2026, contracté avec l'entreprise **des travaux forestières et exploitation forestière « Maamar Ahmed »,** Cité El Salam groupe 108 - **Chlef** -, pour la réalisation de travaux **d'Aménagement de piste forestière** sur **05 Ha** commune **Miliana** (lot N°09).

Opération **N°N102007702204400004426004**, intitule **d'Aménagement de piste forestière 59 Km**

- Vu l'ODS N° : **01** des travaux du **21/06/2026**.
- Vu l'expiration du délai de réalisation des travaux.
- Vu le non lancement des travaux à ce jour.

Une première mise en demeure est adressée à l'entreprise concernée pour le lancement des travaux dans un délai de **08** jours à compter de la date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Faute de quoi une résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise sera prononcée conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 06/09/2026 / ANEP 2616029809

NOUVEAU STAFF DES FENNECS

Brahim Hemdani face au défi de la reconstruction

Sans surprise, le bureau fédéral de la FAF a entériné la nomination de Brahim Hemdani à la tête de l'équipe nationale A. L'ancien milieu des Verts, qui formera un tandem avec Anthar Yahia, est appelé à prendre la succession de Vladimir Petkovic, limogé au lendemain de la Coupe du monde 2026. ecrivez moi un article de 1000 motsSans surprise, le bureau fédéral de la FAF a entériné la nomination de Brahim Hemdani à la tête de l'équipe nationale A.

L'ancien milieu des Verts, qui formera un tandem avec Anthar Yahia, est appelé à prendre la succession de Vladimir Petkovic, limogé au lendemain de la Coupe du monde 2026. Brahim Hemdani est officiellement le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie A. Ce samedi 5 septembre 2026, le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a entériné sa nomination pour succéder à Vladimir Petkovic. L'ancien milieu de terrain des Verts travaillera en étroite collaboration avec Anthar Yahia, nommé entraîneur adjoint, tandis que Moussa Saïb intègre la structure en tant que manager général. Ce choix fort marque un tournant radical pour la FAF, qui délaisse la filière étrangère pour installer une solution 100 % algérienne

La réunion du Bureau fédéral de la FAF, présidée par Walid Sadi ce samedi, était particulièrement attendue par les observateurs du football national. Après un mois de rumeurs, de négociations infructueuses avec des techniciens étrangers et de revirements stratégiques, l'instance fédérale a décidé d'accorder sa confiance à un duo inédit composé de deux anciennes figures des Fennecs : Brahim Hemdani et Anthar Yahia. Ce choix n'est pas le fruit du hasard. Récemment sacré avec la sélection algérienne des moins de 21 ans (U21) aux Jeux méditerranéens de Tarente en Italie, où il a décroché une prestigieuse médaille d'or, Brahim Hemdani a vu sa cote grimper en flèche. Ce triomphe avec la jeunesse algérienne a convaincu la direction technique nationale (DTN) et les membres du BF que l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille et des Glasgow Rangers possédait les épaules et la légitimité nécessaires pour guider les partenaires de Rayan Aït-Nouri et d'Amine Gouiri.



Cette nomination intervient dans un contexte de reconstruction urgente. En juillet dernier, au lendemain d'une Coupe du monde 2026 marquée par des performances en demi-teinte et une élimination précoce en seizièmes de finale face à la Suisse (2-0), la FAF avait acté le limogeage de Vladimir Petkovic. Malgré une prolongation contractuelle accordée juste avant le tournoi américain, l'incapacité du technicien helvétique à stabiliser un onze de départ et à insuffler une identité de jeu claire aura eu raison de son mandat. Le divorce consommé, la FAF s'était d'abord lancée à la recherche d'un profil international de renom. Des pistes menant à l'Espagnol Félix Sánchez ou encore à Roberto Martínez ont été explorées, mais les contraintes de temps et les exigences financières ont poussé l'instance d'Alger à revoir ses plans de fond en comble. Face à l'imminence des échéances internationales, la FAF a choisi la voie du cœur, de l'identité et de la proximité. Anthar Yahia, l'éternel capitaine et héros de la qualification au Mondial 2010, apportera son vécu du vestiaire, sa poigne et son sens inné du patriotisme sportif. À ce duo s'ajoute une autre légende : Moussa Saïb. L'ancien maître à jouer de la JSK et d'Auxerre occupera le poste de manager général. Sa mission sera cruciale : assainir l'environnement de l'équipe, fluidifier la communication entre les joueurs et l'administration, et protéger le groupe des pressions extérieures permanentes.

En confiant les rênes à ce staff local, la FAF fait le pari de la fierté nationale et de la connaissance intime du maillot vert. C'est une opportunité immense pour Brahim Hemdani, qui passe en quelques semaines des catégories de jeunes à la lumière de la sélection absolue. Le peuple algérien espère désormais que l'alchimie de Tarente se transmettra à l'équipe première pour ramener les Fennecs au sommet du football africain

CAN 2027 (GR:I- 2E JOURNÉE)

Burundi -Algérie le 29 septembre prochain à Bujumbura

LE MATCH Burundi -Algérie comptant pour la deuxième journée du groupe I, des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027, aura lieu le mardi 29 septembre à Bujumbura (14h00, heure algérienne), selon le calendrier de la compétition dévoilé vendredi la Confédération africaine de football (CAF). Pour rappel, la sélection algérienne de football entamera les éliminatoires de la CAN-2027 par la réception de la Zambie, le vendredi 25 septembre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00, heure algérienne), à l'occasion de la première journée du groupe I. Les "Verts", qui ambitionnent de décrocher leur qualification pour la phase finale de la prochaine CAN, auront ainsi l'avantage d'évoluer à domicile pour leur entrée en lice dans ces qualifications, qui réuniront 48 sélections réparties en 12 groupes de quatre équipes. Cette double confrontation constituera le premier rendez-vous des coéquipiers de Hicham Boudaoui dans une campagne qualificative qui s'annonce particulièrement importante, alors que la phase de groupes se déroulera sur six journées, avec des rencontres aller-retour. Les deux premières journées des éliminatoires de la CAN-2027 auront lieu du 24 septembre au 6 octobre 2026.

La compétition reprendra ensuite durant la fenêtre internationale de la FIFA, du 9 au 17 novembre 2026, avant les deux dernières journées, prévues du 22 au 30 mars 2027. A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe ne comprenant pas de pays hôte décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027.

Les trois pays hôtes de la CAN-2027, à savoir le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, sont automatiquement qualifiés pour la phase finale. Dans leurs groupes respectifs, une seule équipe supplémentaire obtiendra son billet pour le tournoi continental. La CAN-2027 se déroulera du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

TOURNOI UNAF QUALIFICATIF À LA CAN U17

La sélection nationale poursuit son stage à Sidi Moussa

LA SÉLECTION nationale des moins de 17 ans (B) poursuit son stage préparatoire, entamé jeudi dernier au Centre technique national de Sidi Moussa et qui se poursuivra jusqu'à mardi, en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

L'entraîneur national, Karim Ziani, a convoqué 24 joueurs, évoluant tous dans des clubs du championnat national pour ce regroupement préparatif en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Tunisie du 26 septembre au 2 octobre, et qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2027) des moins de 17 ans, précise la même source.

Le programme de vendredi a été marqué par deux séances d'entraînement, l'une le matin et l'autre dans l'après-midi, tandis que la première journée du stage a été consacrée à des examens par imagerie par résonance magnétique (IRM) pour les joueurs, afin de vérifier leur conformité aux exigences d'âge de la prochaine compétition, ajoute l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

A travers ce stage, le staff technique entend renforcer la préparation du groupe et le mettre dans les meilleures conditions en vue de la prochaine échéance continentale. Pour rappel, la sélection algérienne entamera sa participation au tournoi de l'UNAF en affrontant son homologue libyenne le 26 septembre pour le compte de la première journée, avant de croiser le fer avec la Tunisie (pats hôte) le 29 septembre.

Les footballeurs algériens boucleront le tournoi face à l'Egypte le 2 octobre prochain. Les deux premiers au classement à l'issue de la compétition, se qualifieront pour la phase finale de la CAN U17, qualificative à la Coupe du monde la catégorie.

LIGUE 1 MOBILIS – 1RE JOURNÉE

La JSK démarre par une victoire les Rouge et Noir calent d'entrée

Victorieuse du MB Rouissat pour sa rentrée (1-0), la JS Kabylie a montré des intentions séduisantes sous Karim Belhocine. Recrues convaincantes, milieu complémentaire et pressing collectif : cette première sortie nourrit les espoirs des supporters.



La JS Kabylie a réussi sa rentrée. Pour sa première apparition en Ligue 1 Mobilis cette saison, le club kabyle s'est imposé face au MB Rouissat (1-0), offrant à Karim Belhocine des débuts officiels convaincants sur son banc. Si le score reste étriqué, le contenu a donné aux supporters plusieurs raisons d'espérer, avec une équipe entreprenante et des recrues déjà bien intégrées.

En alignant un onze largement renouvelé, Belhocine a posé les premières bases de sa méthode. Ses choix donnent le sentiment que la hiérarchie reste ouverte et que les places se gagneront sur les prestations. La nouvelle charnière composée de Benchaa et Cherifi a notamment répondu présent. Positionnés haut, les deux défenseurs ont accompagné la domination kabyle et contribué à maintenir Rouissat loin du but.

La JSK a rapidement pris possession du ballon, avec la volonté de récupérer immédiatement après chaque perte. Ce pressing collectif a longtemps enfermé les visiteurs dans leur camp, limitant leurs possibilités de sortir proprement. Devant, les occasions se sont accumulées, mais Mahious et Messaoudi ont manqué de justesse pour concrétiser cette bonne entame. Une inefficacité qui a retardé l'ouverture du score malgré une nette emprise sur les débats. La délivrance est finalement arrivée à la 40e minute. Bien servi par Benchamma, Belhocini a conclu d'un plat du pied gauche placé au ras du poteau. Arrivée du CR Belouizdad, la recrue offensive a ainsi signé le premier but de la saison kabyle et récompensé les efforts de ses partenaires.

Une action maîtrisée dans un premier acte où la JSK aurait pu se mettre davantage à l'abri. Au retour des vestiaires, les Canaris ont conservé les mêmes intentions, avec une intensité moins soutenue. Le rythme a baissé, signe d'une équipe qui doit encore progresser physiquement en ce début de saison. Messaoudi est resté l'un des éléments les plus remuants offensivement, sans toutefois trouver l'efficacité nécessaire pour permettre aux siens de faire le break. Ce manque de réalisme constitue le principal chantier laissé par cette première sortie. Dans l'entrejeu, Bada s'est particulièrement distingué. Précieux à la récupération, disponible pour relancer et attentif aux espaces à couvrir, l'Ivoirien a donné de l'équilibre à l'ensemble. Son association avec Benchamma apparaît déjà comme l'une des grandes satisfactions de la rencontre. Si cette complémentarité se confirme, la JSK disposera d'un argument solide pour imposer son jeu. À ce niveau, sécuriser l'avenir de Bada aurait tout son sens, tant ses qualités pourraient attirer des regards au-delà du championnat algérien. Une première victoire ne suffit évidemment pas à dessiner une saison, mais celle-ci offre des bases encourageantes à Belhocine. Pour les supporters, elle ravive surtout l'espoir de retrouver un titre de champion qui échappe à la JSK depuis 2008. Alors que le club vient de célébrer ses 80 ans, renouer avec le sacre donnerait une saveur particulière à cet exercice. Il faudra désormais transformer ces promesses en régularité.

L'USMK ET L'USMA DOS À DOS

Dans une rencontre équilibrée, les deux équipes ont eu quelques occasions de part et d'autre, sans toutefois parvenir à faire la différence. Malgré plusieurs tentatives, les attaquants sont restés muets et les deux formations ont finalement partagé les points. Pour revenir à la physionomie de la rencontre, la première mi-temps a été d'un niveau en dessous de la moyenne, davantage marquée par un grand engagement physique. Durant la première demi-heure, aucune occasion dangereuse ne mérite d'être signalée. Rien d'illogique pour un premier match de la saison, d'autant plus que la rencontre s'est disputée sous une forte chaleur.

On s'attendait à voir les deux équipes hausser le rythme dans le dernier quart d'heure, mais rien de particulier ne s'est produit. C'est donc sur un score vierge que l'arbitre a renvoyé les 22 acteurs aux vestiaires. Après la pause, l'entraîneur de l'USMK, Dziri, a effectué son premier changement en incorporant El-Hassan Camara. Un changement qui a apporté davantage de vivacité au compartiment offensif des locaux, devenus plus dangereux devant les buts usmistes. Mais la défense algéroise s'est montrée solide, notamment grâce à un Abada des grands jours. Côté USMA, N'Diaye a commencé à sortir ses cartes gagnantes, avec les entrées de Benguit puis de Bouderbala. Certes, les Rouge et Noir ont affiché un meilleur visage, mais sans parvenir à trouver la faille. Dans le but de débloquer la situation, le coach usmiste a joué toutes ses cartes offensives en incorporant également Guenaoui et Kamagaté. Il a aussi modifié son schéma tactique, passant du 4-4-2 au 4-3-3. Mais ces changements n'ont finalement pas permis à l'USMA de faire la différence. Le temps s'est écoulé sans qu'aucune des deux équipes ne parvienne à marquer, jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre Ibrir. Le match s'est donc achevé sur un score nul et vierge, un résultat qui n'arrange finalement personne. L'USMK a laissé filer deux précieux points à domicile, tandis que l'USMA aurait certainement souhaité entamer la nouvelle saison par une victoire à l'extérieur.

Jeudi, l'ES Ben Aknoun avait réussi un joli coup en allant s'imposer à Sétif face à l'Entente (0-1), tandis que l'Olympique Akbou a parfaitement lancé sa saison. Le club akboucien s'est imposé au stade Mustapha-Tchaker face au nouveau promu, la JS El Biar, sur le score de 2-0.

LIGUE DES CHAMPIONS

la JS Saoura prend une option face au Horoya AC

LA JS SAOURA s'est imposée ce vendredi soir sur le score d'un but à zéro face aux Guinéens de Hafia Conakry, au stade Miloud-Hadefi d'Oran, en match aller du premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine. Un succès précieux qui permet aux Sudistes d'aborder avec un léger avantage le rendez-vous retour, prévu le 13 septembre à Conakry, même si tout reste encore à faire pour décrocher la qualification au prochain tour.

Dès les premières minutes, les hommes de la JS Saoura ont affiché leurs intentions en cherchant à prendre le contrôle des débats. À la 15e minute, Waïou s'est chargé d'un coup franc direct, mais sa tentative a été repoussée par le gardien guinéen Sylla. Hafia Conakry a réagi quatre minutes plus tard par l'intermédiaire de Yakhou Barry, sans toutefois parvenir à tromper la vigilance du portier de la formation algérienne, Morsli, intervenu à temps pour écarter le danger.

La pression exercée par les Saouris a fini par porter ses fruits peu avant la pause. À la 43e minute, une tentative de l'Ivoirien Cherif Ouattara a été repoussée par Sylla, mais Oussama Ben Taleb, bien placé, a suivi l'action pour reprendre le ballon et l'envoyer au fond des filets. La JS Saoura aurait même pu creuser l'écart avant la mi-temps, Ben Taleb voyant une frappe enroulée passer à côté du cadre.

Au retour des vestiaires, les Guinéens ont tenté de hausser le rythme afin de revenir dans la partie. Face à cette réaction, les Algériens ont cherché à préserver leur avantage tout en restant attentifs aux opportunités qui pouvaient se présenter en contre-attaque. La défense de la Saoura est toutefois restée bien en place et a résisté aux tentatives adverses jusqu'au coup de sifflet final. La qualification se jouera désormais lors de la seconde manche à Conakry. Les coéquipiers de Ben Taleb devront défendre leur courte avance et tenter de confirmer ce premier résultat pour poursuivre leur parcours dans la compétition continentale. En cas de qualification, la JS Saoura retrouvera au prochain tour le vainqueur de la confrontation entre les Soudanais d'Al-Merrikh et les Zambiens de Power Dynamos.

D'Oran, Brahim Mazi





Exode à l'Apple Park : les génies de l'IA fuient vers Meta et Google

Apple n'est clairement pas verni pour le moment dans le secteur de l'intelligence artificielle. La preuve avec l'exode qui continue de ses spécialistes vers d'autres géants américains.

On le sait, si les GAFAM sont tous intéressés par l'intelligence artificielle, et investissent des fonds immenses pour produire un certain nombre de réussites, Apple est pour le moment un peu le vilain petit canard de la bande. Une position compliquée qui s'était encore matérialisée en décembre dernier par le départ de son responsable de l'IA, John Giannandrea. Une sortie qui ne semble être que le prélude à un exode plus large.

Quatre spécialistes de l'IA viennent encore de quitter Apple pour les concurrents

Il y a du mouvement dans les effectifs IA d'Apple, si l'on en croit de nouvelles informations qui nous sont révélées par Bloomberg. Selon le journaliste Mark Gurman, toujours bien informé sur le sujet Apple, « au moins quatre autres chercheurs en intelligence artificielle au cours des dernières semaines » ont claqué la porte de la firme de Cupertino.

Il s'agit ici des employés Yinfei Yang, Haoxuan You, Bailin Wang et Zirui Wang. Et si leur départ est en soi déjà une complication pour Apple, le fait qu'ils s'en aillent, pour la plupart, chez des rivaux, a encore dû noircir le tableau.

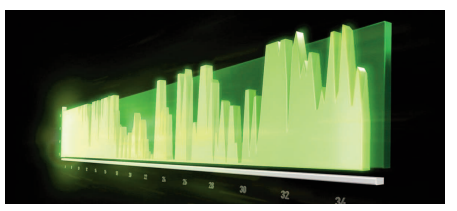
Un cadre de Siri a aussi largué les amarres Yinfei Yang est le seul qui ait quitté son poste pour créer sa propre entreprise. Haoxun You et Bailin Wang ont de leur côté rejoint Meta, le premier pour intégrer l'équipe en charge de la recherche sur la Superintelligence, le second pour travailler sur le système de recommendation de Meta.

Zirui Wang intègre lui un poste chez un autre GAFAM, à savoir Google, au sein de sa filiale spécialisée dans l'IA DeepMind.

Enfin, toujours d'après Mark Gurman, il y a eu récemment un dernier départ marquant chez Apple, Stuart Bowers, décrit comme un des « cadres supérieurs les plus importants travaillant sur Siri .»

Il rejoint lui aussi DeepMind, pour développer les modèles Gemini.

NVIDIA fait évoluer Frameview : la 1.7 apporte davantage de personnalisation



UN PETIT ravalement de façade fort bien venu pour une application qui n'avait plus connu de mise à jour depuis presque un an. NVIDIA est bien connue pour ses cartes graphiques – les fameuses GeForce – qui domine de la tête et des épaules leur secteur. Elle propose aussi de multiples solution logicielles afin, justement, de tirer le meilleur des ses GPU.

Pas de mise à jour depuis près d'un an

Ainsi, à côté d'indispensables softs comme les pilotes graphiques de ses cartes, NVIDIA propose depuis peu la NVIDIA App qui vient remplacer le Panneau de contrôle afin d'offrir une interface plus moderne. Plus ancien, le logiciel FrameView se repose sur le travail d'un autre géant du graphique sur PC, Intel. Il a été introduit par NVIDIA en juillet 2019 et s'appuie donc sur PresentMon dont le but est de « vérifier les performances graphiques de son système » comme l'écrivions au moment de présenter la refonte de PresentMon opérée par Intel en août 2023.

Avec le temps, FrameView a logiquement évolué, mais il faut reconnaître que si sa capacité à afficher des mesures intéressantes lors de l'exécution d'un jeu est intacte, son interface manque d'options de personnalisation. Sa dernière mise à jour date d'ailleurs passablement : en février 2025, NVIDIA lançait FrameView 1.6 et passait ainsi de PresentMon 1.4, à PresentMon 2.2.

Plus d'options et les 800+ IPS en ligne de mire

Il y a quelques jours à peine, NVIDIA a donc lancé une nouvelle version – tout simplement baptisée 1.7 – de FrameView afin de revenir sur un des points les plus demandés par la communauté : ses options. Aussi intéressant et pratique qu'il puisse être, FrameView souffre effectivement, et ce, depuis sa première version d'un certain manque de personnalisation… ce qui n'est donc plus tout à fait le cas avec cette mouture 1.7 dont on peut lire sur le site officiel de NVIDIA qu'elle :

« propose de nouvelles options pour personnaliser l'interface ! Pour la première fois, FrameView permet de choisir les informations affichées en sélectionnant parmi différents préréglages. Vous pouvez ajuster la taille de la police, ajouter un fond noir pour une meilleure lisibilité et activer ou désactiver des balises comme "Plein écran", "Déchirure d'image" et "Synchronisation verticale" ».

Ce n'est évidemment pas la seule modification apportée en un an par les équipes de FrameView qui profitent de cette mise à jour pour « améliorer la précision du du calcul des IPS dans les situations où les jeux ont des fréquences d'images très élevées (plus de 800 IPS) ». De plus, plusieurs corrections de bugs ont été introduites avec la 1.7 :

correction d'une fuite de mémoire lors de sessions prolongées avec Reflex,

correction d'un bug lié à VSync, GSync et DLSS Frame Generation qui pouvaient entraîner le retour de données erronées,

les fichiers CSV sont désormais correctement enregistrés même si un jeu se ferme alors que FrameView est encore en train d'enregistrer un benchmark,

amélioration de la fiabilité de la « liste d'exclusion », améliorations générales de la stabilité et de la compatibilité.

Enfin, l'introducation de FrameView 1.7 est aussi l'occasion pour NVIDIA et ses ingénieurs de corriger des bugs plus spécifiques, liés à un jeu unique :

The Finals : correction d'un plantage lors de la fermeture de FrameView pendant l'exécution du jeu, Arc Raiders : ajout de la compatibilité avec le système anti-triche du jeu, permettant un affichage correct des superpositions, Starfield : amélioration de la cohérence et de la précision du PCL,

Black Myth Wukong : correction d'un affichage de la latence erronée avec la génération d'images DLSS, Battlefield 6 : l'interface FrameView s'affiche désormais correctement.

Nintendo (re)lance son Virtual Boy, avec deux jeux inédits en prime (mais ce n'est pas pour tout le monde)

DANS QUELQUES jours, Nintendo va relancer son Virtual Boy, sa console maudite par excellence (davantage encore que la Wii U), au travers du Nintendo Switch Online.

À la fois encombrant et déroutant, le Virtual Boy de Nintendo surgit en juillet 1995 au Japon, comme une promesse de futur. Nintendo ose le vidéocasque 3D, avec un affichage stéréoscopique qui s'annonce révolutionnaire, mais la firme trébuche lourdement. Casque peu pratique, maux de tête, jeux timides… L'objet fascine autant qu'il échoue, à tel point que sa commercialisation en Europe est annulée, et le projet abandonné dès décembre 1995.

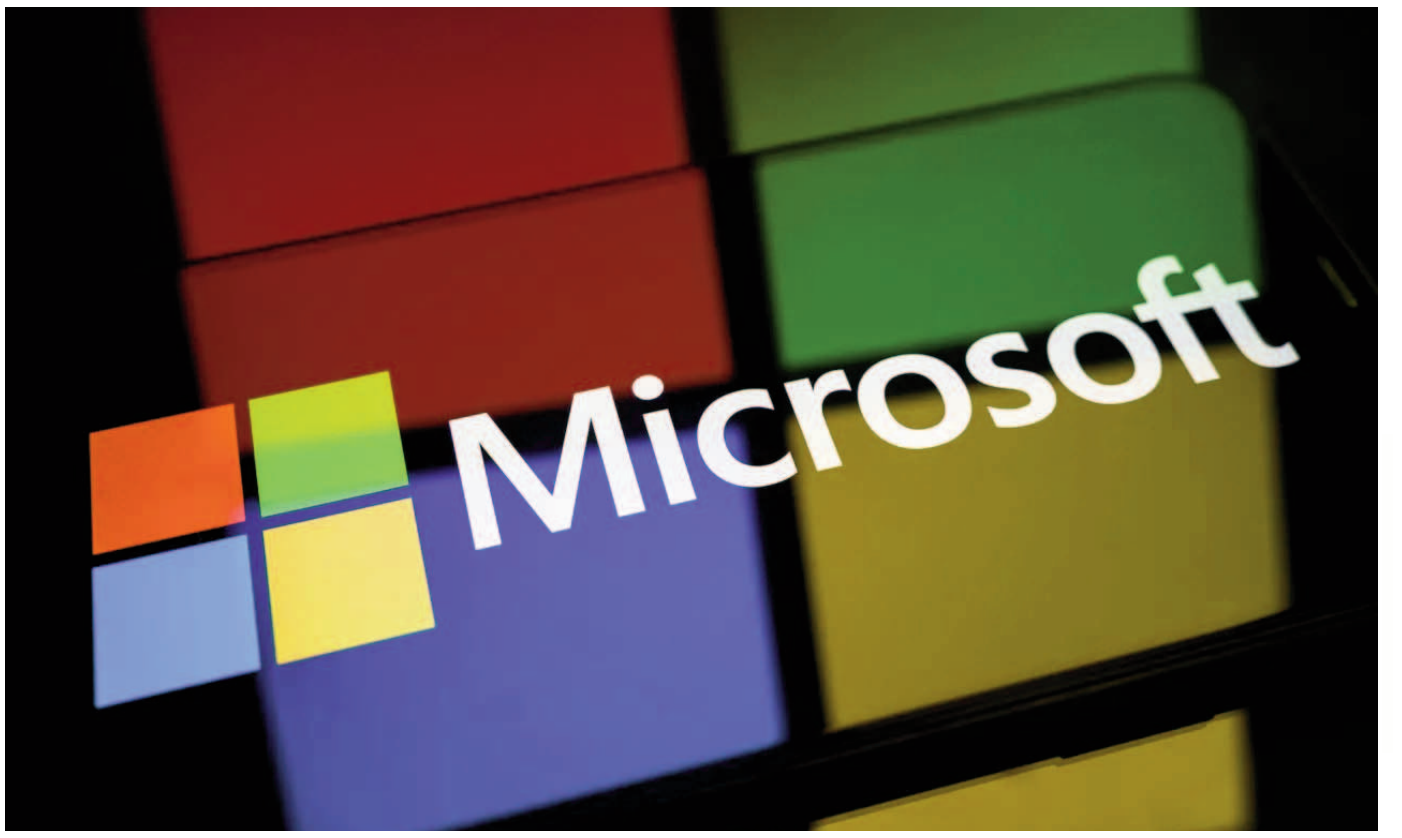


Le plus gros flop de Nintendo… mais sur Switch

Pourtant, Nintendo avait promis en fin d'année dernière un retour sur le devant de la scène de ce même Virtual Boy. Cela deviendra réalité le 17 février prochain, avec la disponibilité de l'application du même nom au sein du programme Nintendo Switch Online et Pack Additionnel. Les abonnés au service en ligne de Nintendo pourront donc ajouter une nouvelle application « rétro » à l'interface de leur Nintendo Switch, avec la possibilité de jouer aussitôt à 7 titres, à savoir : Wario Land, 3D Tetris, Red Alarm, Galactic Pinball, Golf, The Mansion of Innsmouth et enfin Teleroboxer.

Build 2026 : MDASH sort de preview avec plus de 100 agents IA spécialisés dans la détection des menaces

Microsoft pousse pour un système d'IA autonome conçu pour détecter des failles réellement exploitables, les relier à Defender et GitHub, et aider les développeurs à les corriger plus rapidement.



Le mois dernier, Microsoft a présenté MDASH, son système de scan multi-modèle à agents de Microsoft Security. Malgré son nom peu heureux, il s'agit d'une avancée majeure, conçue pour réduire les alertes de sécurité, en les filtrant pour ne retenir que celles qui indiquent directement des vulnérabilités exploitables.

La grande nouvelle de la conférence Build 2026, est que Microsoft intègre la fonctionnalité MDASH dans un plan de contrôle de sécurité d'entreprise complet, reliant Defender, GitHub Code Security, Agent 365 et Purview.

Selon Aleš Holeček, architecte en chef de la sécurité chez Microsoft, « la détection des vulnérabilités par l'IA est passée du stade de la recherche à celui d'une défense en production à l'échelle de l'entreprise. Et l'avantage réside dans le système agentique autour du modèle plutôt que dans le modèle lui-même. »

Comment MDASH transforme l'analyse des vulnérabilités

L'un des principaux problèmes de l'automatisation de la sécurité est le rapport signal/bruit. Lorsque l'on laisse un algorithme ou une IA agir librement sur un réseau ou une base de code, l'outil détecte souvent des centaines, voire des milliers, de signaux d'alerte.

Mais ils ne méritent pas tous une réponse d'urgence.

Pensez à la manière dont fonctionne le triage médical dans une zone de guerre. Des centaines de soldats blessés arrivent dans la zone de triage. Les médecins et les infirmiers examinent chacun d'entre eux à la volée et tentent de déterminer qui a besoin d'une intervention vitale, qui peut tenir encore un moment et qui est dans un état trop grave pour être sauvé.

Ils accordent ensuite la priorité à ceux qui courent un risque grave et qu'ils peuvent sauver.

Bien que Microsoft ne précise pas quels modèles MDASH utilise

MDASH (officiellement « Codename MDASH ») est un système d'IA agentique qui effectue un triage des vulnérabilités. Plutôt que de submerger les équipes de remédiation avec des découvertes constantes de vulnérabilités, MDASH « donne la priorité aux risques réels et exploitables plutôt qu'aux découvertes sans importance, afin d'aider les équipes à se concentrer sur ce qui peut être exploité ». Bien que Microsoft ne précise pas quels modèles MDASH utilise, l'entreprise indique qu'elle utilise des modèles de pointe pour le raisonnement complexe et des modèles moins coûteux pour les opérations à haut volume.

L'entreprise affirme que cela lui permet de trouver un équilibre entre vitesse, rappel et coût, et de minimiser la dépendance vis-à-vis d'un modèle donné. Elle ajoute que cela rend le système indépendant des modèles, ce qui lui permet de changer de modèle si nécessaire.

« Un pipeline de plus de 100 agents IA spécialisés »

M. Holeček a déclaré :

« Ce nouveau système de sécurité agentique orchestre un pipeline de plus de 100 agents IA spécialisés utilisant un ensemble de modèles pour découvrir, valider et prouver l'exploitabilité à travers des bases de code écrites dans des langages de programmation courants. » Je ne suis pas très favorable à la citation de scores de benchmark, car les outils peuvent être conçus pour s'adapter au benchmark.

Cela dit, Microsoft a déclaré que MDASH avait récemment atteint un score de benchmark CyberGym de 96,55 %, contre 88,45 % lors de son annonce initiale le mois dernier.

Sécuriser l'ensemble du cycle de vie du développement de l'IA

Microsoft profite de la conférence Build 2026 pour intégrer MDASH dans une stratégie plus large de plateforme de sécurité d'entreprise.

Redmond a annoncé que MDASH est désormais en préversion étendue pour les organisations éligibles et inclut l'intégration de Microsoft Defender. Tout cela s'inscrit dans la volonté de Microsoft de sécuriser l'ensemble du cycle de vie du développement de l'IA, qu'il s'agisse du code, des agents, des prompts, des données ou des modèles, puis d'utiliser cela pour sécuriser le réseau lui-même.

« Nous constatons que les cybermenaces évoluent rapidement, l'IA accélérant à la fois l'ampleur et la sophistication des attaques », déclare Morgan Adamski, directeur et responsable adjoint de la plateforme Cyber, Data, and Tech Risk chez PwC US. M. Adamski ajoute : « Nous voyons un fort potentiel pour MDASH à simplifier et renforcer les opérations de sécurité (SecOps), aidant ainsi les organisations à fonctionner avec plus de résilience et de confiance. »

Microsoft Defender et GitHub Code Security sont en cours d'intégration

De plus, Microsoft Defender et GitHub Code Security sont en cours d'intégration afin d'intégrer le contexte d'exécution dans les workflows des développeurs et de la sécurité, permettant ainsi d'identifier, de hiérarchiser et de corriger les risques plus tôt dans le cycle de vie.

Selon Microsoft, « les vulnérabilités découvertes dans le code sont automatiquement enrichies de signaux de production réels, tels que l'exposition à Internet et la sensibilité des données, afin d'orienter la hiérarchisation. Les développeurs peuvent ensuite corriger les problèmes à l'aide de correctifs assistés par l'IA qui sont générés, attribués et validés via la fonctionnalité de correction automatique de GitHub Copilot et l'agent cloud GitHub Copilot. »

Les développeurs peuvent ensuite utiliser la fonctionnalité de correction automatique de GitHub Copilot et l'agent cloud GitHub Copilot pour générer, attribuer et valider des correctifs.

Aider les gestionnaires de réseau et les développeurs à anticiper les pires vulnérabilités

En substance, cette gamme d'outils aidera les gestionnaires de réseau et les développeurs à anticiper certaines des pires vulnérabilités tout en détectant d'autres avant même leur déploiement initial.

Kris Burkhardt, directeur de la sécurité de l'information chez Accenture, déclare : « Ce que Microsoft met en place avec MDASH reflète une évolution significative, passant d'une analyse réactive basée sur des règles à des systèmes autonomes capables de raisonner sur des bases de code complexes, à l'instar d'un chercheur en sécurité expérimenté. »

Microsoft veut fournir la couche de sécurité pour l'IA

Ce qui ressort de la conférence Build, c'est que Microsoft se positionne comme la couche de sécurité pour le développement et le déploiement de logiciels à l'ère de l'IA, en particulier pour les entreprises ancrées dans l'écosystème Microsoft.

Microsoft déclare : « Il ne devrait jamais y avoir à choisir entre innovation et sécurité. Les fonctionnalités annoncées aujourd'hui couvrent l'ensemble du cycle de vie du développement : découvrir ce qui est exploitable, contrôler ce qui s'exécute, protéger les données dont dépend l'IA et vérifier que les agents se comportent comme prévu avant d'entrer en production. »

L'entreprise avance un argument intéressant. Microsoft affirme que les progrès en matière d'IA ne dépendent pas uniquement de capacités révolutionnaires. Ils dépendent de la capacité des organisations à faire confiance aux systèmes qu'elles construisent et déploient. Cela implique, bien sûr, que les systèmes construits sur et avec l'infrastructure Microsoft peuvent favoriser cette confiance.

Voici comment M. Holeček décrit la situation : « [La confiance] est le fil conducteur des innovations annoncées lors de la conférence Build 2026 et le principe qui guide notre approche. Car l'avenir de l'IA n'appartiendra pas seulement à ceux qui agissent le plus vite, mais à ceux qui peuvent innover en toute confiance. »

Pour être honnête, il s'agit de Microsoft, une entreprise qui a depuis longtemps l'habitude de prendre des risques, de frapper fort et de marquer des points. Si les outils Microsoft parviennent à prouver leur efficacité et à la relier à la correction des failles, cela pourrait redéfinir la gestion des vulnérabilités en entreprise et rendre les organisations nettement plus sûres.

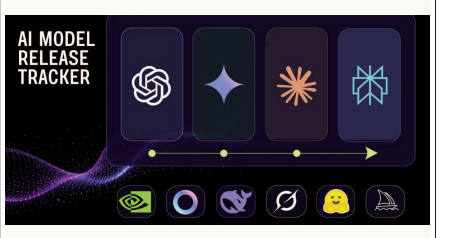
Les points clés à retenir sur Microsoft MDASH

Microsoft transforme l'IA en un outil de triage pour la cybersécurité sécurité.

Microsoft souhaite sécuriser le code, les agents, les données et les modèles.

MDASH utilise des agents IA pour filtrer le bruit des scanners.

Suivi des versions des modèles d'IA : les taux de désalignement d'Opus 4.8 sont similaires à ceux de Claude Mythos Preview



TOUS les nouveaux modèles ne sont pas forcément à la hauteur de leur réputation. Notre outil de suivi compare chaque nouveauté à ses concurrents, pour que vous sachiez quels modèles méritent votre attention. Les entreprises d'IA lancent sans cesse de nouveaux modèles. Cependant, même s'ils sont plus performants et plus rapides que leurs prédécesseurs, ces nouveaux modèles ne constituent pas forcément une avancée majeure.

Les atouts d'un modèle se révèlent véritablement dans leur contexte : où les modèles concurrents présentent-ils des lacunes ou excellent-ils. Notre outil de suivi des lancements de modèles vous aide à comprendre où se situent les modèles les uns par rapport aux autres, et s'ils méritent un examen plus approfondi.

Les tomates ont plus de gènes que les humains !



LA TOMATE, dont le génome a été décodé par les scientifiques, s'avère être un légume bien riche en gènes avec au total 31 760 gènes. Ce riche héritage génétique compte environ 7 000 gènes de plus que celui d'un être humain, cela constitue un casse-tête complexe pour les scientifiques qui souhaitent en comprendre les secrets. Grâce à des techniques avancées et un matériel professionnel de laboratoire, un consortium de phytogénéticiens de 14 pays a passé neuf ans à décoder le génome de la tomate dans l'espoir d'en créer de meilleurs. Les scientifiques ont séquencé les génomes de deux variétés de tomates, leurs résultats ont été publiés en ligne, en 2012, dans la revue Nature.

La tomate, bien que fruit pour les botanistes, a été déclarée légume par la Cour suprême des États-Unis. Le verdict n'est pas déraisonnable étant donné que la tomate a un proche cousin qui est un légume, à savoir la pomme de terre. Les chercheurs rapportent que les génomes des deux plantes ont 92% de leur ADN en commun. La principale différence est que l'on pense que la pomme de terre possède des gènes qui détournent l'énergie de la plante pour qu'elle ne produise pas de fruits et aboutisse à la génération de tubercules. Mais même avec le déchiffrement des génomes des deux plantes, ces gènes n'ont pas encore été identifiés, a déclaré Daniel Zamir, généticien des plantes à l'université hébraïque de Jérusalem et l'un des deux principaux auteurs du rapport.

Le génome de la tomate présente à la fois un intérêt intrinsèque et une clé pour comprendre la famille très polyvalente de plantes à laquelle elle appartient. Outre la pomme de terre, la famille des solanacées, comme on l'appelle, comprend le tabac, le poivron et l'aubergine.

Seulement 41% des éléments notés dans votre liste de choses à faire sont réellement faits !

SELON une étude réalisée par les créateurs du célèbre site des listes de tâches, I Done This, 41% des éléments notés sur votre « to do list », ou liste de choses à faire, ne sont jamais faits, et 50% des tâches à réaliser, le sont en une journée, beaucoup dans la première heure après les avoir noté.Le premier problème quand on note les tâches à faire sur une liste est que ces dernières ne font pas la distinction entre les éléments qui ne prennent que quelques minutes et ceux qui nécessitent une heure ou plus à réaliser. Donc, quand vous regardez votre liste au hasard, vous allez très probablement choisir les tâches faciles et rapides, pas nécessairement ce qui est le plus important.

De plus, les listes de choses à faire facilitent le travail sur l'urgent plutôt que sur l'important. Ces listes causent un stress inutile. En effet, lorsque nous conservons une longue liste d'éléments annulés, c'est une façon de s'en souvenir, mais c'est aussi un rappel constant qu'il y a beaucoup de choses que nous devons encore traiter.

Selon l'étude, ceux qui réussissent très bien n'ont pas de liste de choses à faire, mais un calendrier très bien tenu.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

La Maison Blanche a mis en ligne jeudi plusieurs jeux vidéo aux contenus choquants, glorifiant la politique anti-immigration de Donald Trump.



La Maison Blanche lance un jeu vidéo dans lequel il faut expulser le plus de migrants possible

Des simulations qui font froid dans le dos. La Maison Blanche a mis en ligne, jeudi 3 septembre, plusieurs jeux vidéo valorisant la politique intérieure de Donald Trump, dont l'un d'entre eux consiste à expulser des personnes en situation irrégulière. « Construisez le mur. Déportez. Remplissez un compte Trump », a mis en avant la Maison Blanche sur X pour communiquer sur la sortie des cinq jeux vidéo, disponibles sur le site internet officiel de l'exécutif américain. L'un d'entre eux s'intitule explicitement « Protéger la frontière contre la horde qui s'approche » quand un autre se présente comme un jeu de « patrouille frontalière le long du Rio Grande ».

Ce dernier s'inspire d'un genre classique du jeu d'arcade,
« Snake », dont il adopte le graphisme rétro.

Le joueur doit guider un personnage figurant Tom Homan, principal conseiller du président Donald Trump sur l'immigration, qui doit rassembler un maximum de personnages ayant traversé le fleuve Rio Grande, à la frontière avec le Mexique, afin de les expulser.

L'autre jeu consiste à construire un mur à la frontière avec le Mexique, un projet cher à Donald Trump, sur le principe du célèbre « Tetris ». La Maison Blanche défend une « culture du fun et de la gagne »

« Ceux qui ont conçu ce jeu ont perdu de vue ce que cela signifie d'être humain et de s'intéresser aux autres », a réagi auprès de l'AFP Amérika García Grewal, codirectrice d'une ONG basée au Texas, Frontera Federation.

« Cela me rend malade. Ils ont joué avec la vie des gens pendant des années et maintenant ils font un jeu vidéo de leurs actions », a-t-elle ajouté.

La Maison Blanche défend, elle, une initiative qui « souligne encore davantage le contraste entre une culture du 'fun' et de la gagne, et la sombre vision socialiste des démocrates pour l'Amérique », dans une déclaration transmise à l'AFP.

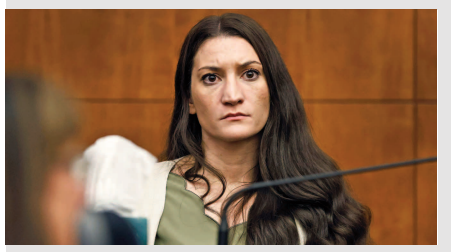
D'autres jeux sur le site de la Maison Blanche portent sur les monuments de Washington, sur les repas scolaires ou sur des comptes bancaires créés pour les enfants.

Cette communication de l'exécutif américain intervient alors que le ministère de la Sécurité intérieure (DHS) a affirmé avoir arrêté un nombre « record » de près de 51 000 immigrés en situation irrégulière en août.

Une opération facilitée par l'ICE, la controversée police fédérale chargée par le gouvernement de Donald Trump de mettre en œuvre sa politique d'expulsion massive de sans-papiers.

Le DHS a, par ailleurs, récemment diffusé une vidéo montrant l'expulsion d'immigrés haïtiens entravés, après que Washington a supprimé un statut qui leur avait permis de rester légalement dans le pays. Le montage, sur fond musical, a été jugé dégradant et raciste par des opposants à Donald Trump.

Aux États-Unis, le procès ultra-médiatique d'un triple infanticide termine sans verdict



LES AVOCATS de Lindsay Clancy, une Américaine qui reconnaît avoir tué ses trois enfants, assurent qu'elle souffrait d'une psychose post-partum.

C'est une affaire qui a beaucoup fait parler aux États-Unis. Ce vendredi 4 septembre, l'annulation du procès de Lindsay Clancy, une mère accusée du meurtre de ses trois enfants, a été prononcée. En effet, les jurés ne sont pas parvenus à s'entendre sur un verdict.

« Je n'ai pas d'autre choix que de prononcer l'annulation du procès », a déclaré William Sullivan, le juge du tribunal de Plymouth, près de Boston (nord-est), après avoir lu une déclaration écrite des jurés reconnaissant « le cœur lourd » leur incapacité à s'entendre sur un verdict unanime dans une affaire qui a suscité un vif débat sur la santé mentale des mères américaines. Le juge a ensuite précisé qu'il suspendait pour une heure l'entrée en vigueur de cette décision, pour donner à la défense le temps de faire appel.

Pour rendre un verdict, l'unanimité des douze jurés est requise. Mais le jury était apparemment divisé entre 11 jurés favorables à l'acquittement sur le fondement de l'irresponsabilité pénale de Lindsay Clancy et 1 opposé à ce verdict, selon l'état des délibérations qui a filtré des échanges entre le juge, la défense et l'accusation.

Le constat d'un « jury bloqué » survient quand le juge doit prendre acte qu'après plusieurs jours de délibérations, les jurés ne parviennent pas à s'entendre. Dans ce cas, le procès est annulé et peut éventuellement être réorganisé ultérieurement, avec un nouveau jury.

Lindsay Clancy, 36 ans, encourt la prison à vie pour le meurtre de ses enfants âgés de cinq ans, trois ans et huit mois.

La défense évoque une « psychose post-partum »

L'accusée, qui se déplace en fauteuil roulant depuis qu'elle a tenté de se suicider après ce triple infanticide, reconnaît les faits mais plaide non coupable, sa défense avançant qu'elle souffrait de « psychose post-partum ». Selon elle, une voix lui aurait ordonné de tuer ses enfants.

Un argument rejeté en bloc par l'accusation, selon laquelle elle avait planifié les meurtres et était capable de comprendre la portée de son geste.

Cette affaire ultra-médiatisée a suscité un vif débat aux États-Unis sur la santé mentale des mères. À la barre, psychiatres, proches ainsi que l'ex-mari de l'accusée et père des enfants ont décrit la détresse dans laquelle était plongée la mère de famille.



Un fermier polonais déterre plus de 700 munitions dans son champ

LA TÉLÉVISION polonaise TVP World rapporte qu'un fermier polonais a déterré, début septembre, dans son champ un arsenal de 700 munitions datant de la Seconde Guerre mondiale, dont 109 grenades.

Un véritable arsenal a été découvert dans la municipalité de Płońsk à environ 60 kilomètres de Varsovie. Un agriculteur y a découvert 700 munitions de 40-45 enfouis à une vingtaine de mètres des bâtiments de la ferme alors qu'il effectuait des travaux agricoles.

La trouvaille comprend 271 cartouches pour armes légères, 109 grenades à main, 56 amorces, 174 munitions pour lance-grenades et 100 autres objets dangereux.

Le service de déminage a évacué les engins. Des munitions de guerre non explosées sont encore régulièrement découvertes à travers la Pologne, où de nombreuses villes ont été le théâtre de violents combats et bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale.

Selon une nouvelle étude, les microplastiques participent activement au réchauffement de la planète

Des chercheurs américains et chinois ont étudié les effets des microplastiques sur le réchauffement de la planète. Contrairement à ce que disaient les modèles climatiques jusqu'à présent, ces particules absorbent beaucoup la chaleur et participent donc à aggraver la situation.



Alors que la France entre dans sa troisième canicule en moins de deux mois, les recherches autour des moyens de mitigation du réchauffement de la planète sont prises encore plus au sérieux. Or, nous sommes peut-être longtemps passés à côté d'une source de réchauffement majeure : les microplastiques. C'est ce que semble affirmer une étude menée par des chercheurs américains et chinois et publiée dans la revue Nature Climate Change.

Selon leurs recherches, les microplastiques colorés en suspension dans l'air gardent la chaleur en absorbant la lumière. Cela les range dans la même catégorie que les autres aérosols capables de participer au réchauffement de la planète, et remet donc en question les modèles climatiques qui partaient du principe que les microplastiques en suspension ne contribuaient que négligemment au réchauffement climatique. Ce serait peut-être vrai s'ils étaient tous transparents. Mais leur couleur joue en réalité en défaveur de la planète.

Le Pacifique nord, premier théâtre du réchauffement par les microplastiques

Grâce à des simulations par ordinateur et des expériences en laboratoire, les chercheurs ont pu déterminer que les microplastiques pigmentés absorbent quasiment 16 % autant de chaleur que le noir de carbone, soit la suie qui reste dans l'atmosphère après combustion du charbon. En clair, dit Drew Shindell, l'un des auteurs de l'étude dans un communiqué de presse, les microplastiques de l'atmosphère ont le même effet de 200 centrales à charbon, à l'année.

"Cibler les microplastiques ne va certainement pas résoudre notre problème climatique, mais les supprimer serait une bonne chose pour faire baisser le taux de dioxyde de carbone dans l'air", estime le chercheur.

Selon la modélisation des experts, ces microplastiques seraient surtout localisés au niveau du nord de l'océan Pacifique, dans ce qu'on appelle le gyre subtropical. Un gyre est un immense tourbillon océanique où se retrouvent tous les courants marins. C'est aussi là que se trouve la plus grande partie du continent de plastique, composée des détritus du monde entier, jetés à la mer. Avec le courant et les vagues, les particules se détachent, entrent dans l'air et entament leur travail de réchauffement.

Oeuvrer pour réduire les déchets plastiques

Cette nouvelle étude – et les suivantes, qui devront déterminer à quel point les microplastiques sont déjà présents dans notre atmosphère – pourrait aider à justifier le besoin de dire adieu au plastique. Selon les projections actuelles, les déchets plastiques pourraient encore augmenter de 50 % dans les prochaines années par rapport aux taux de 2020, atteignant 30 millions de tonnes en 2040. En 2022, les représentants de 175 nations à l'ONU ont poussé la création du traité international contre la pollution plastique.

Que sont devenus les milliers de fûts radioactifs immergés à 4000 m sous l'Atlantique?

PENDANT 40 ANS, des États européens ont jeté dans l'océan Atlantique Nord-Est des fûts de déchets radioactifs. Pour étudier les conséquences de cette pollution sur la biodiversité, une mission pilotée par le CNRS vient de plonger au cœur du problème.

ntre 1950 et 1990, plus de 200 000 fûts remplis de déchets radioactifs ont été jetés dans les abysses de l'océan Atlantique Nord-Est", présente une équipe de chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Ces déchets ont été abandonnés par plusieurs États européens dans les eaux internationales, à plus de 4 000 mètres de profondeur.

"Ces fûts contiennent des déchets incorporés dans du bitume et du ciment afin de remplir les espaces libres des fûts". Aussi, le projet NODSSUM, porté par le CNRS visait dans un premier temps, en 2025, à cartographier la zone d'immersion des fûts. Aujourd'hui, l'organe de recherche annonce mener une mission pour "documenter les interactions avec les écosystèmes".

Pollution: des fûts déversent leur contenu radioactif dans l'océan

Baptisée NODSSUM (pour Nuclear Ocean Dump Site Survey Monitoring), cette mission interdisciplinaire, menée notamment en collaboration avec une équipe de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) et de l'ASNR (Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection), est partie en repérage, à bord du bateau "Pourquoi Pas ?" entre le 27 mai et le 28 juin 2026. À l'aide du sous-marin habité "Nautile" de la Flotte océanographique française, ils ont pu plonger à plus de 4 700 mètres de profondeur pour observer les fûts et leur environnement immédiat.



Les scientifiques ont notamment pu "documenter l'état de dégradation avancé de plusieurs fûts" et "observer, pour certains d'entre eux, un déversement de leur contenu". À l'aide des instruments de mesure embarqués, ils ont pu "identifier les différents matériaux utilisés pour l'enrobage des déchets (résine, bitume ou ciment)".

Quels risques pour la santé ?

Sur le site internet de la mission, les chercheurs précisent que les fûts sont situés en haute mer, "très loin des zones de pêche, et à des profondeurs extrêmes (jusqu'à 5000 m)". Selon eux, les radionucléides présents ont une durée de vie courte et se sont depuis désintégrés. Mais ils soulignent que cette mission "permettra de vérifier si une contamination perdure". Selon eux, "rien n'indique à ce stade un risque pour la chaîne alimentaire humaine".

Les recherches des campagnes NODSSUM

Comme l'expliquent les chercheurs dans un communiqué publié sur le site du CNRS, "les mesures réalisées sur site confirment la présence de radionucléides caractéristiques de ces déchets, à des niveaux d'activité supérieurs à ceux attendus dans cette zone". Les radionucléides "constituent l'essentiel de la radioactivité de l'environnement, (ils) se retrouvent dans l'air, le sol, l'eau et les organismes vivants dont l'homme". (Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection - ASNR). Grâce à cette mission, les chercheurs ont pu réaliser une série de mesures qui seront étudiées en laboratoire.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Mal de ventre, constipation... Les symptômes du cancer colorectal sont assez imprécis au départ. Quand des signes surviennent, c'est souvent que la maladie est plus avancée voire se métastase.



Les 3 symptômes qui peuvent révéler un cancer colorectal

BIEN-ÊTRE

Le cancer colorectal peut toucher le côlon et le rectum et évolue souvent sans faire de bruit (d'où l'intérêt du dépistage proposé gratuitement par l'Assurance maladie entre 50 et 74 ans). C'est le troisième cancer plus mortel chez la femme, le deuxième chez l'homme. Diagnostiqué à un stade précoce, le cancer colorectal peut être guéri dans 9 cas sur 10. A l'occasion de Mars bleu, mois dédié au dépistage du cancer colorectal, nous avions interrogé le Dr Hervé Gautier, oncologue et président du Comité 91 de la Ligue contre le cancer, pour faire le point sur les symptômes (trois en particulier) qui peuvent évoquer un cancer colorectal, chez la femme et l'homme.

Quels sont les symptômes du cancer colorectal ?

"Les symptômes du cancer colorectal sont au départ assez imprécis. Ils se précisent au fur et à mesure que la maladie avance" répond d'emblée le Dr Gautier. Ceux qui doivent attirer l'attention sont :

des troubles du transit : constipation soudaine ou qui s'aggrave, diarrhée qui se prolonge ou alternance de diarrhée et de constipation

des douleurs abdominales comme des coliques

la présence de sang dans les selles (rouge ou noir)

"Ensuite il y a deux symptômes plus généraux comme la fatigue et la perte de poids qui peuvent survenir un peu après, poursuit le médecin. Il y a également progressivement une anémie (carence en fer) qui s'installe en lien avec les saignements dans les selles. Quand la maladie est plus importante, cela peut aller jusqu'à l'occlusion intestinale mais le cancer est déjà très évolué dans ce cas."

"Quand le cancer est à droite, les symptômes sont moins précis"

Les symptômes du cancer colorectal sont-ils différents entre les femmes et les hommes ?

Les symptômes du cancer colorectal sont les mêmes chez la femme et chez l'homme "mais il peut y avoir des nuances modérées selon la localisation du cancer" précise le médecin. Le cancer colorectal touche le côlon et le rectum. Le côlon a plusieurs segments : le côlon gauche, le côlon droit, le côlon transverse. "Le cancer peut toucher l'une ou l'autre de ces parties. Généralement, il se répartit un peu plus à droite chez les femmes et à gauche chez l'homme. Quand le cancer est à droite, les symptômes sont moins précis. Quand il est à gauche et surtout quand il touche le rectum, s'il entraîne des saignements, ça se verra plus vite, même chose s'il y a des troubles du transit, ils se verront plus vite."

Le cancer colorectal peut-il rester asymptomatique ?

Oui. "Pour qu'un cancer de ce type apparaisse, il faut 5 à 10 ans. Pendant longtemps, il n'y a donc pas de symptômes" prévient le Dr Gautier. La plupart des cancers colorectaux sont liés à la transformation maligne d'un polype présent dans le côlon or "un polype peut se cancériser avec un délai assez long" ajoute l'oncologue.

Quels sont les symptômes en cas de cancer colorectal métastasé ?

"Les métastases sont observées dans 40 à 60% des cas de cancer colorectal" rapporte la Société nationale française de gastro-entérologie (SNFGE) "et sont découvertes généralement lors des examens de surveillance à distance du traitement initial du cancer" poursuit le Dr Gautier. Il n'y a donc pas de symptômes facilement repérables au début de leur formation. "Les métastases surviennent rarement d'emblée, il faut que la maladie soit initialement étendue localement, poursuit notre interlocuteur. C'est surtout pour des maladies avec envahissement ganglionnaire que les métastases apparaissent, plutôt qu'au moment du diagnostic pour les patients qui vont se faire dépister." Les métastases du cancer colorectal sont d'abord ganglionnaires puis se diffusent par voie sanguine au niveau du poumon et du foie. "C'est pour ça que des radios pulmonaires sont recommandées tous les ans aux patients traités pour un cancer colorectal et que l'on surveille aussi le foie par échographie abdominale avec des durées et des variations selon les protocoles."

Y-a-t-il des facteurs facilitant le cancer colorectal ?

"Oui" répond notre interlocuteur qui évoque la présence "d'antécédents particuliers" devant augmenter la vigilance et inciter au dépistage. "Il y a les antécédents personnels de polypes, les antécédents familiaux s'il y a par exemple un cancer colorectal avant 60 ans chez un parent du premier degré ou un cancer chez deux parents du premier degré, il faut être vigilant et surveiller plus intensivement la personne.

On sait aussi que chez les femmes, il y a plus de cancer du côlon que de cancer du rectum alors que c'est l'inverse chez l'homme. Enfin, il y a des maladies particulières dont certaines héréditaires à risque élevé de cancer qui sont les maladies inflammatoires du côlon comme la maladie de Crohn ou la rectocolite ou une maladie génétique, la polypose familiale" explique le Dr Gautier. Le manque d'activité physique et de consommation de fibres jouent aussi un rôle.

Eau dans le poumon : comment soigner un œdème pulmonaire ?

L'ŒDÈME AIGU du poumon (œdème pulmonaire ou OAP), provoqué par une maladie cardiaque, est une urgence médicale. Quelles sont les causes ? Comment le soigner ?

Un œdème pulmonaire aigu se définit par la présence de liquide dans les alvéoles pulmonaires. L'immense majorité des œdèmes pulmonaires sont d'origine cardiaque. Il s'agit d'une urgence médicale. Qu'est-ce qui provoque l'œdème pulmonaire ?

Quelle est la définition d'un œdème pulmonaire ?

Comme tous les œdèmes, l'œdème aigu du poumon, OAP ou œdème pulmonaire aigu, se caractérise par une accumulation anormale et brutale de liquide dans le poumon, plus exactement dans les alvéoles pulmonaires (petites poches où ont lieu les échanges gazeux avec le sang) "alors que normalement il n'y a pas de liquide dedans, simplement de l'air", avance d'emblée Dr Stéphane Boulé, cardiologue et membre de la Fédération Française de Cardiologie, qui ajoute : "Il s'agit d'une urgence médicale." Toutefois, un OAP n'est pas une maladie des poumons. "Il s'agit de la conséquence d'une maladie du cœur. Cela s'intègre dans ce que l'on appelle l'insuffisance cardiaque".

Qu'est-ce qui provoque un œdème pulmonaire ?

→ Un dysfonctionnement cardiaque. Un OAP peut arriver "du fait d'un dysfonctionnement du cœur qui n'assume plus efficacement son rôle de pompe pour différentes raisons", explique Stéphane Boulé. "Quelle que soit la cause, si le cœur ne pompe plus correctement le sang, celui a alors tendance à stagner en amont, dans les vaisseaux du poumon. Si la pression du sang dans ces vaisseaux devient trop importante, il va alors y avoir une fuite de liquide de ces vaisseaux vers les alvéoles du poumon."

→ Des lésions cardiaques. Si l'immense majorité des OAP sont d'origine cardiaque, certains proviennent d'une lésion et sont donc appelés OAP lésionnels. Ces derniers sont provoqués par un traumatisme causé par une rupture de la membrane située entre les vaisseaux et les alvéoles pulmonaires : on parle de SDRA (syndrome de détresse respiratoire aiguë). La présence de liquide dans les alvéoles pulmonaires sera responsable d'une diminution de la qualité des échanges gazeux, entraînant des difficultés respiratoires importantes, suivant la rapidité de la constitution et l'importance de l'invasion liquidienne.

→ Une pneumopathie infectieuse ou toxique

→ Un traumatisme

Comment soigner un œdème du poumon ?

Le traitement de l'OAP inclut systématiquement un vasodilatateur (dérivés nitrés), médicament capable de dilater les vaisseaux, des injections de diurétiques en vue d'éliminer l'excès d'eau et un apport d'oxygène ("oxygénothérapie"). "L'OAP s'intègre bien souvent dans le cadre d'une insuffisance cardiaque chronique sous-jacente, qui est donc connue et doit bénéficier d'un traitement de fond optimal. C'est un point essentiel. Il faut traiter la cause, traiter la maladie cardiaque responsable pour éviter à tout prix la survenue d'un œdème pulmonaire", précise Stéphane Boulé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DE BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE

NIF : 41 000 20000 16085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Quartiers de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale, concernant le projet suivant : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR ET TRAITEMENT DES FAÇADES /PISCINE OLYMPIQUE DE L'OCO MOHAMED BOUDIAF**, Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux suivants : **le jeune indépendant** et الفجر le 09/08/2026, et **ALGERIE BREVES NEWS** et **LA PARTIE NEWS** le 10/08/2026, la commission a attribué le projet de marché provisoirement aux entreprises citées ci-dessous, selon les critères d'évaluation des offres prévues au cahier des charges.

Le soumissionnaire / NIF	Note obtenue	Montant de l'offre en TTC	Montant de l'offre après correction en TTC	Délai de réalisation	Observation
EURL ROZYM Construction NIF : 001216100578821	48	308 263 550.00 DA	/	08 mois	Offre unique

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres sont invités de se rapprocher des services de la Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Quartiers au plus tard **trois (03) jours** à compter de la première parution de cet avis.

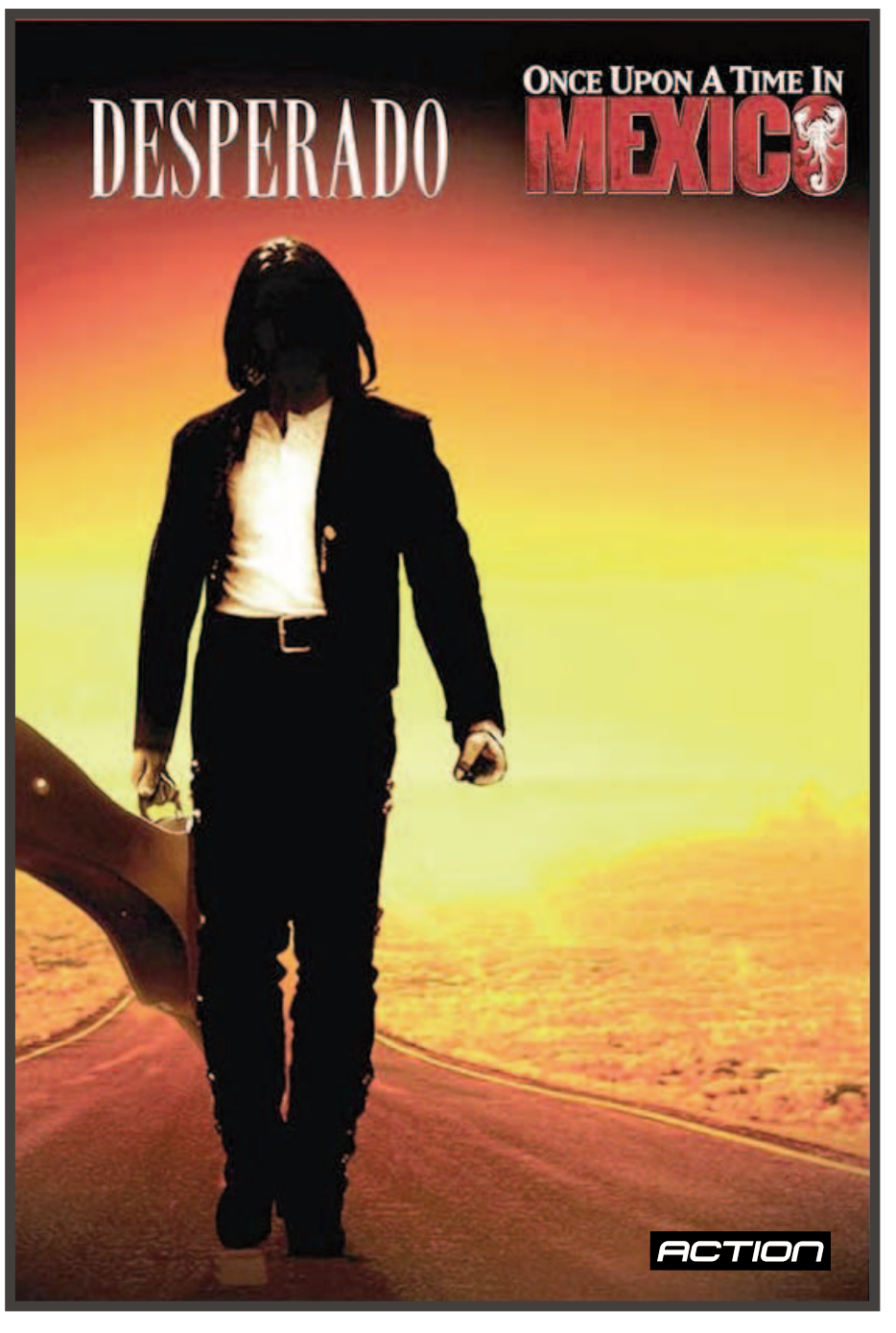
Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger.

Le Jeune Indépendant du 06/09/2026 / ANEP 2616029580







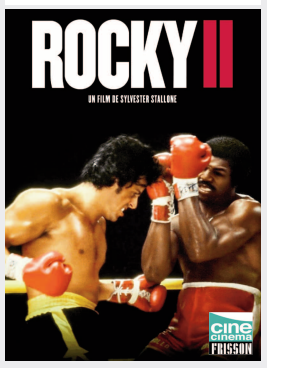








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Film fantastique Etats-Unis - 2021 — TF1
Spider-Man : No Way Home

21h00 Thriller - France 2021 — France 2
Boîte noire

20h50 Magazine de l'économie - France 2026 — M6
Capital

21h00 Rugby. Top 14. 1re journée. — CANAL+
La Rochelle / Toulouse

21h00 Comédie — W9
France - 2023
Les Segpa au ski

22h35 Drame — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 1979
Rocky II, la revanche

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - 2010
Night and Day

21h00 Cinéma - France - 2024 — CINE+ PREMIER
Le deuxième acte

21h00 Indycar - Etats-Unis 2026 — CANAL+ SPORT
Indycar : Grand Prix de Monterey

21h00 Cinéma République tchèque - 2023 — CINE CINEMA
Restore Point

20h50 Film pour la jeunesse — CANAL+ family
Belgique - Luxembourg - 2020
Les blagues de Toto

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film de science-fiction
(Etats-Unis - Allemagne 2009)

Star Trek

En 2233, l'univers est bouleversé lorsque le vaisseau amiral de la Fédération des planètes, l'U.S.S. Kelvin, se retrouve face à un bâtiment inconnu surgissant d'une faille temporelle. Dans la confusion, le vaisseau subit des dommages dévastateurs et son capitaine, George Kirk (Chris Hemsworth), est tué dans l'exercice de ses fonctions. Alors que le chaos règne, George ordonne l'évacuation de l'équipage, permettant à sa femme de donner naissance à leur fils, James T. Kirk (Chris Pine), avant de se sacrifier héroïquement en percutant l'agresseur pour protéger ceux qui restent. Ce sacrifice marque le début d'une destinée extraordinaire pour James, qui grandira avec l'ambition de rejoindre Starfleet.

22h54
Cinéma (Etats-Unis - Mexique - 2003)

Desperado 2

Dans un Mexique vibrant de couleurs et de tensions, El Mariachi (Antonio Banderas), un tueur légendaire, se terre dans son village, hanté par la perte tragique de sa femme Carolina et de sa fille. Sa vie paisible prend un tournant inattendu lorsque Sands (Johnny Depp), un agent de la CIA excentrique et corrompu, surgit avec une mission périlleuse : empêcher Barillo, le redoutable chef d'un cartel de la drogue, de renverser le président du pays.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:24	12:27	16:04	18:50	20:14
CONSTANTINE	04:30	12:32	16:09	18:54	20:18
ALGER	04:45	12:46	16:23	19:08	20:31
OUARGLA	04:44	12:37	16:11	18:57	20:15
CHLEF	04:52	12:53	16:29	19:15	20:38
MOSTAGANEM	04:57	12:58	16:35	19:20	20:43
ORAN	05:00	13:01	16:37	19:23	20:45

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8583 – DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	23°
Oran	29°	23°
Constantine	36°	17°
Ouargla	38°	26°

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Rétablissement dans la majorité des zones sinistrées

Le secteur de l'hydraulique a enregistré des avancées importantes dans le rétablissement de l'alimentation en eau potable dans les zones touchées par les incendies, notamment dans les wilayas de Jijel, Béjaïa, Tizi Ouzou et Skikda. La majorité des zones sinistrées ont été réalimentées, permettant de respecter le délai d'une semaine fixé par le président de la République.

Les opérations de réparation et de réhabilitation se poursuivent pour prendre en charge les points encore affectés. Présentant hier un premier bilan des interventions de son secteur, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a fait état d'un important dispositif déployé pour rétablir l'approvisionnement en eau potable dans les zones affectées par les incendies.

Ce bilan intervient dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, formulées lors de la réunion tenue le 30 août dernier, et des conclusions de la réunion interministérielle du 31 août, consacrée à la prise en charge des zones sinistrées. Au total, 110 villages répartis sur 35 communes ont été pris en charge. Pour assurer l'approvisionnement des populations en eau potable, 100 camions-citernes ont été mobilisés, tandis que 120 équipes techniques ont été déployées pour mener les interventions sur le terrain, selon un communiqué du ministère.

Le dispositif mobilisé comprend également 480 agents relevant des différents services et établissements du secteur. Sur le plan des infrastructures, 149 kilomètres de canalisations d'alimentation en eau endommagées ont été réhabilités, tandis que la prise en charge de la réhabilitation de 17 infrastructures hydrauliques sinistrées a été engagée.

En parallèle, 25 laboratoires mobiles ont été mobilisés afin d'assurer le suivi de la qualité de l'eau et de vérifier sa conformité.

L'approvisionnement par camions-citernes se poursuit pour les zones qui n'ont pas encore retrouvé une situation normale, jusqu'au rétablissement complet des réseaux et infrastructures concernés.



Un important dispositif déployé.

UN PROJET DE 200 MILLIONS DE DINARS À JIJEL

A Jijel, les opérations ont également été renforcées par le lancement d'un important projet de raccordement de la commune de Chahna. Les travaux, confiés à Cosider Canalisations, portent sur la réalisation d'une conduite de 12 kilomètres destinée à renforcer et sécuriser l'alimentation en eau potable de la région. Le projet représente un investissement de 200 millions de dinars, financé par le Fonds national de l'eau.

Le secteur de l'hydraulique a, par ailleurs, bénéficié du soutien des opérateurs économiques, qui ont contribué aux opérations de réparation et de réhabilitation à travers la mise à disposition d'environ 200 kilomètres de canalisations de différents diamètres, ainsi que de 300 réservoirs d'eau destinés aux citoyens touchés par les incendies. Dans le même sens, le suivi des interventions est assuré sur le terrain sous la supervision d'une commission centrale composée de l'inspecteur général du ministère, du directeur général de l'hydraulique et du service public de l'eau, ainsi que du directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette commission travaille en coordination avec les walis, les autorités locales, ainsi que les différents services, établissements et intervenants mobilisés dans le cadre de cette opération.

Le ministère a indiqué que l'ensemble des structures relevant du secteur poursuit la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires, avec une intensification du suivi de terrain et de la coordination des interventions, afin d'achever les travaux dans les meilleurs délais, de remettre en service les infrastructures endommagées et d'assurer la continuité de l'alimentation en eau potable.

Le ministre de l'Hydraulique a, dans ce contexte, assuré que les opérations se poursuivront «sans interruption» jusqu'au rétablissement complet de la situation normale.

L'approvisionnement régulier en eau potable des citoyens touchés sera maintenu jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des travaux de réparation et de réhabilitation des réseaux et infrastructures endommagés.

Rim Boukhari

ACCIDENTS DE LA ROUTE

14 morts et 547 blessés en 48 heures

QUATORZE personnes ont perdu la vie et 547 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 48 heures, selon le bilan rendu public hier par la Direction générale de la Protection civile.

Entre le 3 et le 5 septembre, jusqu'à 8 heures du matin, les unités de la Protection civile ont effectué 410 interventions à la suite d'accidents de la route.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Témouchent, où deux personnes ont trouvé la mort.

Sur un autre front, les secours sont intervenus pour éteindre sept incendies urbains et divers dans plusieurs wilayas, notamment Alger, Béjaïa, Aïn Témouchent, Skikda, Chlef et Constantine.

Le dispositif de surveillance des plages et des zones de baignade a, pour sa part, enregistré un décès par noyade au niveau d'une plage interdite à la baignade dans la wilaya d'Annaba. Les équipes de la Protection civile ont également sauvé 1 019 personnes de la noyade et prodigué les premiers soins à 390 autres sur place.

Deux autres décès ont été enregistrés dans des plans d'eau, à Oran et à Relizane, selon le même bilan. Par ailleurs, les unités chargées de la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes sont intervenues pour maîtriser 41 feux ayant touché le couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays. Ce bilan traduit une nouvelle fois la forte mobilisation des services de la Protection civile, sollicités simultanément sur plusieurs fronts, entre accidents de la circulation, interventions sur les plages et lutte contre les incendies.

S. N.

APRÈS LES INCENDIES RAVAGEURS DE BÉJAÏA

La reconstruction s'accélère dans les zones sinistrées

FACE aux dégâts causés par les récents feux de forêt, les autorités locales intensifient les opérations de secours et de réhabilitation. Le secrétaire général de la wilaya de Béjaïa, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Saïd Yahiaoui, s'est rendu jeudi dernier dans la commune de Toudja, avant de se déplacer à l'Hôpital Mère-Enfant de Targa Ouzemour pour s'enquérir de l'état de santé des enfants blessés dans les incendies. Dans les villages d'Achelouf et de Tala Hiba, durement touchés par les flammes, le responsable a effectué une visite d'inspection afin d'évaluer l'ampleur des dégâts, de suivre l'avancement des opérations de réhabilitation et de recueillir les préoccupations des habitants. Le déplacement s'est déroulé en présence d'une délégation officielle composée notamment du chef de Sûreté de wilaya, du chef de daïra d'El-Kseur, du président de l'APC de Toudja, d'élus locaux ainsi que des responsables des secteurs des ressources en eau, de l'Algérienne des eaux (ADE) et de Sonelgaz. Sur place, le constat fait état d'importants dégâts ayant affecté plusieurs infrastructures et réseaux vitaux. Saïd Yahiaoui a appelé à maintenir et renforcer les interventions afin de réhabiliter les équipements endommagés et rétablir les services publics essentiels. À la rencontre des habitants de Tala Hiba et d'Achelouf, le secrétaire général a assuré que l'ensemble des moyens de la wilaya avaient été mobilisés, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour accompagner les populations touchées. Les opérations engagées portent sur la remise en état des infrastructures endommagées et le rétablissement prioritaire de l'alimentation en eau potable, de l'électricité et du gaz. Elles concernent également la remise en service des réseaux de télécommunications et d'Internet, ainsi que la réhabilitation et le déblaiement des routes et pistes affectées, afin de désenclaver les zones touchées. Sur le volet de l'indemnisation, une opération devrait être lancée prochainement, avant le 15 septembre, pour prendre en charge les pertes enregistrées par les sinistrés. La tournée du secrétaire général s'est ensuite poursuivie à l'Hôpital Mère-Enfant de Targa Ouzemour, où il s'est enquis de l'état de santé des trois enfants blessés lors des incendies. Il était accompagné du chef de Sûreté de wilaya, du directeur de la santé et de la directrice du CHU Khellil Amrane. Au cours de cette visite, Saïd Yahiaoui a pris connaissance des rapports de l'équipe médicale et paramédicale chargée du suivi des jeunes victimes. Il a insisté sur la nécessité d'assurer une prise en charge médicale optimale et de mobiliser tous les moyens nécessaires à leur rétablissement, tout en appelant à un accompagnement psychologique des enfants et de leurs familles.

N. Bensalem